

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 31 (1922)
Heft: 44

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SCHWEIZER HOTEL-REVUE

REVUE SUISSE DES HOTELS

№ 44
BASEL, 2. November 1922

№ 44
BASEL, 2 novembre 1922

INSERATE: Die einseitige Nonpareille oder deren Raum 50 Cts. Geschäftsempfehlungen 40 Cts. per Zeile. Anzeigen ausländischen Ursprungs 75 Cts. Reklamen Fr. 2.— per Pettzeile. Reklamen ausländ. Ursprungs Fr. 2.50. Bei Wiederholung entpach. Rabatt.
ABONNEMENT: SCHWEIZ: Jährl. Fr. 15.—, halb. Fr. 8.—, vierteljährl. Fr. 4.50, monatlich Fr. 1.75. Ausland: Jährl. Fr. 20.—, halb. Fr. 11.—, vierteljährl. Fr. 5.—, monatlich Fr. 1.75. Zuschlag für Postabonnemente in der Schweiz 20 Cts. Für das AUSLAND werden die Frankaturkosten in Zuschlag gebracht. Für Aenderungen von Adressen ist eine Taxe von 30 Cts. zu entrichten.

**Organ und Eigentum
des Schweizer
Hotelier-Vereins**



**Organe et propriété
de la Société suisse
des Hôteliers**

Erscheint jed. Donnerstag

Einunddreissigster Jahrgang
Trente-unième année

Paraît tous les jeudis

ANNONCES: La ligne de 6 points ou son espace 50 cts. recommandations commerciales 40 cts. annonces provenant de l'étranger fr. 2.50. Rabais proportionnel pour annonces répétées.
ABONNEMENTS: SUISSE: douze mois fr. 15.—, six mois fr. 8.—, trois mois fr. 4.50, un mois fr. 1.75. Abonnements par la poste en Suisse 20 cts. en plus. Pour l'ÉTRANGER, on comptera en outre les frais d'affranchissements. Pour les changements d'adresse il est perçu une taxe de 30 centimes.

Postcheck- & Giro-
Konto No. V, 85.

Redaktion und Expedition: Leonhardsstrasse No. 10, Basel.
Verantwortlich für Redaktion und Herausgabe: A. Kurer.

TÉLÉPHONE
No. 2406.

Rédaction et Administration: Leonhardsstrasse No. 10, Bâle.
Druck der Graphischen Anstalt Otto Waller, A.-G., Olten.

Compte de chèques
postaux No. V, 85.

Zur Notiz.

Mit Rücksicht auf den 1. November (Allerheiligen) gelangt die vorliegende Nummer einen Tag später zur Ausgabe.

Die Administration.

Taxabbau.

Die Schweizerische Verkehrszentrale hat, wie hier in der vorletzten Nummer kurz erwähnt wurde, unterm 10. Oktober an die Generaldirektion der Bundesbahnen als Präsidialstelle der Kommerziellen Konferenz der schweizer. Transportanstalten eine Eingabe gerichtet, in welcher das Begehren gestellt wird, auf die Tagesordnung der nächsten Sitzung die folgenden Traktanden aufzunehmen:

1. Allgemeine Wiedereinführung von Retourbillets zu ermässiger Taxe;
2. Abschaffung der Schnellzugzuschläge;
3. Ausgabe von Sonntagsbillets.

In ihrer Begründung hebt die Verkehrszentrale zunächst hervor, dass sie es noch lieber sähe, wenn stahl der von ihr beantragten Abbaumassnahmen eine allgemeine Herabsetzung der Personentaxen Platz greifen würde, dass sie jedoch mit Rücksicht auf die derzeitige prekäre Finanzlage der Transportunternehmungen auf die Stellung eines dahinzuliehenden Postulates verzichte. Umso dringlicher erscheint ihr dagegen die Wiedereinführung von Retourbillets zu ermässiger Taxe, welche Massnahme einem allgemeinen Bedürfnis entspreche und aller Voraussicht nach eine wesentliche Steigerung des Reiseverkehrs herbeiführen würde.

Hinsichtlich der Schnellzugzuschläge sodann führt die Eingabe aus, diese Tarifmassnahme sei in den schwierigen Zeiten des Krieges getroffen worden, um den Lokalverkehr von den Schnellzügen fernzuhalten. Die daraus fliessenden Einnahmen hätten sich jedoch bereits deshalb reduziert, weil inzwischen bei einer ganzen Anzahl von Zügen auf die Erhebung der Zuschlagstaxe verzichtet wurde. Des fernern sei für die Fahrplanperiode 1923/24 weitere einschlägige Erleichterungen vorgesehen, weshalb die finanzielle Seite der Angelegenheit immer mehr ihre anfängliche Bedeutung verliere. Daran anschliessend weist die S. V. Z. weiter darauf hin, dass heute eine Anzahl von Zügen zuschlagspflichtig seien, denen der Charakter von Schnellzügen nicht zukomme. Unbillig sei auch die Einberührung eines gewissen Prozentsatzes des Schnellzugzuschlages in die Taxe der kombinierten Billets, nachdem das Publikum bisher annehmen dürfe, diese Billets berechtigten zur Benutzung aller fahrplanmässigen Züge mit Wagenklassen, auf welche die gelösten Billets lauten. Aus all diesen Gründen beantragt daher die S. V. Z. die gänzliche Abschaffung der Schnellzugzuschläge, um zum Schlusse noch die Ausgabe von Sonntagsbillets zu postulieren mit dem Hinweis darauf, dass diese Massnahme auch jene Kreise dem Tourismus wieder zuführen würde, die heute zufolge der hohen Taxen vielfach in ihren Ferien zu Hause bleiben.

Soweit in kurzgefasstem Auszuge die Eingabe der Verkehrszentrale! Zu den einzelnen Begehren derselben ist zu sagen, dass Punkt 1 sich deckt mit einem Programmpunkt der am 12. Oktober in Bern tagenden Vertreterkonferenz unserer wichtigsten Bahnen, die pro Frühjahr 1923 die Wiedereinführung von Retourbillets mit einer Ermässigung von 20 Prozent der Gesamtaxe für Hin- und Rückfahrt in Aussicht nahm. Den Interessen von Reiseverkehr und Hotelier wird damit jedoch noch nicht genügend Rechnung getragen. Unser Erwerbszweig muss vielmehr das Verlangen stellen, es möge auf die nachstjährige Saison hin dem Gedanken eines allgemeinen Taxabbaues nähergetreten werden, den übrigens auch die S. V. Z. als zeitgemäss erachtet, obschon sie dieses Begehren mit Rücksicht auf die gegenwärtige Finanzlage der Transportunternehmungen für einmal noch zurückstellt. Wir glauben, sie tue

damit Unrecht, m. a. W. sie treibe ihre Rücksichtnahme zu sehr auf die Spitze. Denn den Bedürfnissen des Gastgewerbes im besondern, unseres Fremdenverkehrs und damit der Volkswirtschaft im gesamten vermag, wie die Dinge liegen, nur eine allgemeine Herabsetzung der Personentaxen gerecht zu werden. Angesichts der ausländischen Konkurrenz und ihren Bestrebungen, unsern Reiseverkehr mehr und mehr das Wasser abzugraben, genügen Palliativmittelchen wie die 20% Ermässigung auf Retourbillets den derzeitigen Erfordernissen in keiner Weise. Es muss hier endlich radikal zugegriffen und mit dem allgemeinen Taxabbau ein Reklamement gemacht werden, das allein dazu anlangt ist, der Fremdenwerbung der nächstjährigen Saison Saft und Kraft zu verleihen. Spielen auch die Rückfahrkarten im Budget des internationalen Reisepublikums, namentlich im Hinblick auf die zahlreichen Exkursionsreisen, welche die fremden Gäste von ihrem Standort aus machen, eine gewisse, keineswegs untergeordnete Rolle; so würde als Werbemittel doch noch ganz wesentlich ins Gewicht fallen die generelle Reduktion der Personentaxen, sagen wir um 20 Prozent, da sie unsern Fremdenverkehrskreisen gestalten würde, mit Aussicht auf Erfolg in den Wettbewerb mit der fremden Konkurrenz einzutreten. Finanzielle Rücksichten dürfen da nicht allein ausschlaggebend sein, wo der Weiterbestand eines so wichtigen nationalen Gewerbes wie die Hotelierie in Frage steht, deren Existenz nur dann als gesichert angesehen werden kann, wenn endlich mit einem einschneidenden Taxabbau der Fremdenstrom wieder mehr in Fluss kommt. Wobei mit in Betracht zu ziehen ist die allgemein volkswirtschaftliche Bedeutung unseres Gewerbes, dank dessen Arbeit und Leistungsfähigkeit weite Volkskreise ihr Auskommen, ihr Brot finden. Nur nebenbei gesagt gibt es übrigens in der Öffentlichkeit, ja sogar im Verwaltungsrat der S. B. B. nicht wenige angesehene Männer, die warme Anhänger des Gedankens einer allgemeinen Ermässigung der Personentaxen sind und absolut keinen Befürchtungen hinsichtlich der Verschlechterung der Bundesbahnfinanzen sich hingeben, ganz im Gegenteil von dieser heute allein richtigen Massnahme eine starke Zunahme des Reiseverkehrs erwarten.

Dennach: allgemeiner Taxabbau und Wiedereinführung der Retourbillets!

Einer ähnlichen Einstellung ruft, vom Interessentenstandpunkte des Fremdenverkehrs aus betrachtet, auch die Frage der Schnellzugzuschläge. Wir plädieren daher ebenfalls für deren gänzliche Abschaffung, eventuell für die Erhebung eines einheitlichen Zuschlages für alle Distanzen, unter Anwendung des heute niedrigsten Ansatzes, mit der Möglichkeit, das Zuschlagsbillet ohne Mehrzahlung im Zug selbst lösen zu können. Mag auch dem in verschiedenen Tagesblättern vertretenen Argument, der Reisende, der einen Schnellzug benützt, solle für diese Annehmlichkeit und den dadurch erzielten Zeitgewinn entsprechend bezahlen, eine gewisse innere Berechtigung nicht völlig abzuspüren sein, so darf doch auch diesbezüglich das für unsere Stellung im internationalen Reiseverkehr so hochwertige Reklamement nicht vergessen werden. Kann aber vorläufig auf die Zuschläge aus Finanz- und verkehrspolitischen Gründen noch nicht Verzicht geleistet werden, so müssen die Reiseverkehrsinteressenten unter allen Umständen das Verlangen stellen, dass dann in Zukunft wirkliche Schnellzüge geführt werden, die diesen Namen auch tatsächlich verdienen. — Unhaltbar ist diesbezüglich, namentlich im Hinblick auf das internationale Reisepublikum, auch die Vorschrift, Reisenden, die ihre Zuschlagskarte erst im Zuge lösen, die doppelte Taxe abzunehmen. Der Ausländer, der doch meist unsere Verkehrsreglemente nicht kennt, empfindet diese Doppeltaxe quasi als Strafe, als ungerechtfertigte Besteuerung und es hat dieses Vorgehen, verbunden mit off unfreundlicher, ja barscher Behandlung des Publikums seitens des Zugs-

personals, schon viele Gäste der Schweiz für immer entfremdet. Zum Schaden der Transportanstalten selbst wie zum Schaden von Hotelierie und Volkswirtschaft! — Ins gleiche Gebiet fällt ferner noch die Erhebung der zweifachen Taxe bei Zugverwechslungen, sowie bei kombinierten Billets das Fehlen eines auffälligen Vermerkes, aus dem auch für den fremden Reisenden sofort klar und deutlich ersichtlich, dass diese Billets von der Pflicht zur Lösung von Schnellzugzuschlagskarten entheben. Es sind dies kleine Dinge, die auf den ersten Blick vielleicht als nebensächlich erscheinen mögen, die jedoch unsere Verkehrsvorschriften als unmodern hinstellen und jedenfalls unserem Fremdenverkehr fortgesetzt einen gewissen Abbruch tun. —

Um zum Schlusse noch kurz zur Anregung bel. Ausgabe von Sonntagsbillets Stellung zu nehmen, so bietet dieselbe für die Reiseverkehrskreise namentlich dann erhöhtes Interesse, wenn die Laufzeit der Sonntagsfahrkarten auch auf Samstag (Hinfahrt) und Montag (Rückfahrt) erstreckt wird. Geschiedt das, so dürfte die Massnahme zu einer namhaften Wiederbelebung des inneren Reiseverkehrs führen. Auch dieses Postulat ist daher allseitig zu begrüssen!

Einige Gedankensplitter über das schweizerische Hotelgewerbe bei Anlass der diesjährigen „Schweizerwoche“.

O. T. — Im offiziellen Artikel: „Zur Aufklärung über die Veranstaltung der Schweizerwoche, 21. Oktober bis 4. November 1922“ ist der Grundgedanke dieser vaterländischen Institution dahin präzisiert worden: „Annäherung und besseres gegenseitiges Verstehen aller schweizerischen Wirtschaftskreise und Bevölkerungsschichten, Veriefung der Erkenntnis der Bedürfnisse der nationalen Wirtschaft im gesamten Volke zur Milderung der inneren Reibungen im Wirtschaftsorganismus.“

Dieser Grundgedanke muss auch im Hotelgewerbe tiefe Wurzeln fassen und immer mehr zur Geltung kommen, wenn sich die schweizerische Hotelierie aus ihrer heutigen äusserst prekären Lage herausarbeiten will. Nur bei richtigem Ineinandergreifen der Tätigkeit des Arbeitgebers und Arbeitnehmers kann das Hotel seinen eigentlichen Zweck erfüllen, nämlich dem Gast, der vorübergehend oder auf längere Zeit sein eigenes Heim entbehren muss, dasselbe bestmöglichst zu ersetzen. Das Hotel oder der Gasthof ist eigentlich nichts anderes als ein ausgedehnterer Hausstand, bei welchem Mann und Frau in die Arbeit sich teilen und das notwendige Hilfspersonal um sich vereinigen. Dies haben die Pioniere der schweizerischen Hotelierie seinerzeit erfasst und zielbewusst durchgeführt. Der Gasthof bekam durch die Person des Wirtes einen persönlichen Charakter und die lüdicke Hausfrau mit dem ganzen Schlüsselbund der Wirtschaftsräume des Hauses spielte eine sehr wichtige Rolle, indem sie für die richtige Durchführung der Kleinarbeit und für kleinliche Reinhaltung der Betriebsräume und der Fremdenzimmer besorgt war. Wir haben in der Schweiz eine grosse Reihe von Hotelierinnen zu verzeichnen, welche ebensogut wie ihre Männer in die „Gallerie berühmter Schweizer“ gehörten.

Durch die starke Zunahme der Grossbetriebe und namentlich der Hotel-Aktiengesellschaften ist das persönliche Moment im Schweizer-Hotel vielfach verloren gegangen, was speziell der englische Gast sehr bedauert, der zu dem Eigentümer des Hotels, in welchem er regelmässig absteigt, in ein geradezu freundschaftliches Verhältnis zu treten pflegt. Dazu kommt noch, dass das gute Verhältnis zwischen dem Hotelier und seinem Angestellten vielfach getrübt worden ist. Ohne hier weiter zu untersuchen, ob daran der Arbeitnehmer oder der Arbeitgeber, oder beide zusammen schuld sind, möchte ich nur pointieren, dass ein gutes Zusammenarbeiten derselben für das Geschäft und für die Gäste wünschbar ist.

Unter meinen Akten befindet sich eine amtlich beglaubigte Liste der von einem grösseren, schweizerischen Hotelgeschäft für ihre

längjährige Mitarbeiter prämierten Angestellten. Dieser einwandfreien, statistischen Zusammenstellung ist zu entnehmen, dass nicht weniger als 102 Angestellte des in Frage kommenden Hotelunternehmens durch den Schweizer Hotelier-Verein im Laufe der Zeit prämiert wurden, wovon 15 für eine Sjährige, 26 für eine sechs-, 5 für eine sieben-, 9 für eine acht-, 5 für eine neun-, 6 für eine zehn-, 2 für eine elf-, 5 für eine zwölf-, 6 für eine dreizehn-, 2 für eine vierzehn-, 4 für eine fünfzehn-, 4 für eine sechzehn-, 1 für eine siebenzehn-, 1 für eine achtzehn-, 2 für eine neunzehn-, 1 für eine zwanzig-, 2 für eine dreizehndwanzig-, 1 für eine sechszwanzig-, 1 für eine siebenundzwanzig-, 1 für eine dreizehndwanzig-, 1 für eine siebenunddreissig-, 1 für eine einundvierzig und 1 für eine vierundvierzigjährige Dienstzeit. Davon waren 62 Einwohner des betreffenden Tales, 13 sonstige Kantonsbürger, 7 aus der übrigen Schweiz und 20 Ausländer. In der Tat ein schönes Beispiel für das gute Einvernehmen zwischen Dalton und Angestellten!

Einer der letzten Nummern der „Schweizer Hotel-Revue“ entnahm ich mit Genugtuung, dass eine Verständigung zwischen den Hoteliers und den Hotelangestellten wieder angebahnt werden soll, selbstverständlich unter Ausschaltung gewisser Elemente, welche „pro domo“ sich befähigt haben, ohne das eigentliche Wohl der von ihnen vertretenen Erwerbsgruppe im Auge zu behalten.

Der Schweizer Hotelier-Verein hat seit Kriegsausbruch zur Hebung des Hotelgewerbes viel getan und wird auch Mittel und Wege finden, die Angestelltenfrage in ein richtiges Geleise zu bringen. Dabei müssen aber auch die Hotelangestellten diesen Bestrebungen das richtige Verständnis entgegenbringen und auch ihren Stand zu heben suchen. Ich kann nicht umhin, auf einen Uebelstand aufmerksam zu machen, der wieder an Boden zu gewinnen droht, wie ich aus guter Quelle in Erfahrung gebracht habe: Die Beanspruchung von Prozentauf den Lieferungen für die Hotelküche von seiten gewisser Küchenchefs. Da heisst es, rechtzeitig „den Anfängen wehren!“ Sowohl die Organisation der Hotelangestellten, als auch der Schweizer Hotelier-Verein müssen gegen diese Schmirgale energisch Front machen, denn unser gut akkreditierter Köche-Stand verdient es wahrlich nicht, durch das unkorrekte Verhalten einzelner in ein schiefes Licht gebracht zu werden. Eventuell sollte man selbst nicht davor zurückstrecken, eine schwarze Liste derjenigen Hotellieferanten, welche diesem wirtschaftlich und moralisch verwerflichen System Vorschub leisten, zu Händen der Interessenten anzulegen.

Als Leidensgenosse der schweizerischen Hotelierie finde ich trotzdem den vielseitigen Hotelierberuf interessant und dankbar und freue mich über jeden Fortschritt in dieser für unsere Volkswirtschaft so wichtigen Erwerbsquelle.

Hotelbekanntschaffen muss man nach Möglichkeit meiden. Entweder: man langweilt sich, oder man macht meist schlechte Erfahrungen oder man trennt sich, kaum warm geworden, auf Nimmerwiedersehen. Ac. Mx.

Die Photographie als Mittel der Verkehrs-Propaganda.

Zu diesem Thema wird der „Neuen Zürcher Zeitung“ von einem Reiseverkehrs-Fachmann geschrieben:

In seinem interessanten (in unserem Blatte publizierten. Red.) Bericht über „Reisebeobachtungen in Amerika“ kam der Präsident des Schweizer Hotelier-Vereins u. a. auf die Reklame mittels photographischer Bilder zu sprechen. Was er über dieses Kapitel ausführte, gilt nicht allein für die Werbung in Amerika, sondern wir machen dieselben Beobachtungen in Europa. Die Grosszahl der wichtigsten Zeitschriften, welche für die Tagesereignisse in Wort und Bild in Frage kommen, lehnt unsere Photographien mit der Begründung ab,

sie enthielten nichts Neues, nichts Charakteristisches, sie seien schon zum Überduss gesehen worden. In der Tat beobachteten wir beim Durchblättern der bedeutenden illustrierten Zeitschriften, dass die Grosszahl der Illustrationen aus belebten Bildern der verschiedensten Sommer- und Wintersportarten, festlichen Anlässen, hohen Besuchten, Umzügen, wichtigen Versammlungen usw. besteht. In der Schweiz wird zuviel auf die Landschaft abgebildet, stiftet sie in geschickter Form zum Hintergrund für allerhand Tagesereignisse zu benutzen. Uns scheint daher angezeigt, nach Mitteln zu suchen, um der Photographie in der Schweiz neues Leben, neuen Ansporn zu geben. Der Weg, dies zu erreichen, scheint uns in einem grosszügig angelegten Weltbewerb zu liegen, der die ganze Schweiz umfasst, und für die namhafte Preise ausgesetzt werden. Auf die ganze Schweiz ausgedehnt, hölle er sich nach den Vorteilen, mehr bekannt zu werden, wodurch die prämierten Bilder im Ausland eher Aufnahme fänden, während regionale Wettbewerbe weniger Zugkraft besitzen und auch weniger auf Zuweisung von Mitteln Anspruch erheben können.

Für einen Weltbewerb sollten alle vier Jahreszeiten in Betracht fallen und es sollten funktlich zwei Prämierungen vorgesehen werden. Auf Sport- und Genrebilder müsste besondere Aufmerksamkeit gelegt werden, wie überhaupt die eingereichten Arbeiten vor allen Dingen nach ihrer Verwendbarkeit als Werbemittel bewertet werden müssten.

Um die Landschaft mit dem Sport- oder Genrebild in Zusammenhang zu bringen, liesse sich wohl in einzelnen Fällen eine Lösung finden, indem die Landschaft als Fernbild mit dem zu treffenden Sport- oder Genrebild zusammen und dieses wieder separat aufgenommen würde. In dieser Form liessen sich, ähnlich wie beim Film, das mehr Fernehende und das vor dem Auge sich Abspielende in einen Rahmen bringen.

Diese Angaben bezwecken, lediglich den Gedanken eines Weltbewerbes in Fluss zu bringen. Aufgabe einer wohl zusammengesetzten Kommission wäre es, die Bestimmungen weiter auszuarbeiten und zu präzisieren, während die Jury so gewählt werden müsste, dass in weitesten Fach- und Künstlerkreisen Interesse für den Weltbewerb erweckt würde.

Als wünschenswert erachten wir, dass zu diesem Weltbewerb ein zweiter veranstaltet würde, welcher die Prämierung von Aufzügen, die gleichzeitig mit den Bildern erscheinen könnten, zum Gegenstand hätte.

Nahrungsmittel und Nahrungsmittelkonservierung.

Von Dr. Georg Wolff.

(Fortsetzung.)

II. Ernährung und Verdauung.

Überall im Reich der organischen Natur, wo Zersetzungsvorgänge stattfinden, haben Fermente ihre Hand im Spiel. Sie zerlegen die komplizierten Gebilde aus Eiweiss, die Eiweisstoffe, die Stärke und Zuckersäfte, die Fette in ihre Bestandteile und machen sie dadurch der Verdauung zugänglich. Die Zellen der Darmschleimhaut waren sonst nicht imstande, die Nahrungsstoffe zu verarbeiten und ihren Uebertritt in das Blut zu ermöglichen: Mittels der Verdauungsfermente, die in allen Drüsen des Darmkanals, in den Speicheldrüsen, den Magendrüsen, der Leber usw. gebildet werden, werden die Nahrungsstoffe zu solchen Produkten abgebaut, die der Körper seinen eigenen Bedarf decken kann. Durch die Verdauung werden die fremdartigen Gebilde, die wir mit der Nahrung zu uns nehmen, erst ihres eigenartigen Charakters beraubt, gewissermassen in einfache Bausteine zerlegt, aus denen der Körper nach Willkür und Bedarf neue Gebilde aufbauen kann. Nur so ist es möglich, dass im Organismus des Menschen aus beliebigen Eiweisskörpern, aus Pflanzen- und Tierweiss, alle die verschiedenen Gebilde, aus denen sich unsere Organe zum grossen Teil zusammensetzen, entstehen.

Für alle Arten der Nahrungsstoffe hält der Körper besondere Fermente bereit, insbesondere für die Fette, besondere für die Eiweisskörper und ebenfalls besondere für die Kohlehydrate. Das Eiweiss, das wir mit dem Fleisch, der Milch, dem Käse usw. zu uns nehmen, wird zunächst durch das Pepsin des Magensaftes, ein in den Magendrüsen gebildetes Ferment, gespalten. Es zerlegt in Gemeinschaft mit der ebenfalls dort gebildeten Salzsäure die sehr kompliziert gebauten Eiweisskörper bis zu den Peptonen. Diese Spaltprodukte ähneln in mancher Hinsicht noch den Eiweisssubstanzen und bestehen aus einer Reihe sogenannter Aminosäuren. Emil Fischer ist es gelungen, auch künstliche Gebilde herzustellen, die mit den natürlichen Peptonen des Eiweisses abbaueigenschaften haben. Die Aminosäuren sind organische Säuren, die aber alle durch einen gewissen Stickstoffanteil ausgezeichnet sind, im übrigen verhältnismässig einfache Körper, z. B. Essigsäure mit einem Stickstoff, Valeriansäure mit einem solchen und ähnliche. Wenn man sie in bestimmter Weise miteinander verbindet, wie es Fischer getan, kommt man zu Kunstprodukten, die den erwähnten Peptonen sehr ähnlich sind. Damit ist also der erste Schritt zu einer künstlichen Eiweissherstellung, zu einer Eiweissfabrikation gemacht. Die Aminosäuren stellen demnach die einfachsten Bausteine des ungemischten komplizierten Eiweissgebäudes dar, das wahrscheinlich hundert und mehr solcher Aminosäuren enthält.

Sind die Eiweisskörper im Magen bis zu den Peptonen gespalten, so gelangen die Spaltprodukte durch den Magenaustrag in den Zwölffingerdarm. In ihn ergiesst sich die saftreiche Bauchspeicheldrüse ihrer Stärke. In demselben befindet sich ein weiteres eiweisslösendes Ferment, das Trypsin, das noch energischer als das Pepsin wirkt und die teilweise gespaltenen Eiweisskörper nun

bis in die einfachsten Bausteine zerspernt, also bis in die Aminosäuren. Ähnlich wirkende Fermente des Darms sind die Trypsinase, die Trypsin. Die Eiweisslösung ist damit beendet; die Spaltprodukte sind resorptionfähig, d. h. verdauungsfähig, sie können jetzt von den zarten Blutgefässen, die den Darm in grosser Menge durchziehen, aufgenommen und damit dem gesamten Körper zugeführt werden.

Eiweisspalende Fermente finden sich viel reichlicher im Tierkörper als im Pflanzenkörper; das ist verständlich, da Eiweiss ein erheblicher Teil der tierischen Nahrung darstellt. Sie finden sich aber auch im Pflanzenkörper da, wo eine Ansammlung von Eiweisssubstanzen statt hat, also in den Samenkörnern und Knollen, die ein Nahrungsreservoir für keimenden Pflanze darstellen.

Ein besonders wirksames Eiweissferment hat man ferner aus den Früchten und dem Milchsaft des Melonenbaumes (Carica papaya) dargestellt, dessen Eigenschaft, Eiweiss zu lösen und Fleisch dadurch mürbe zu machen, auch den wilden Völkern bekannt war. Eiweisslösende Fermente besitzen ferner die sogenannten fleischfressenden Pflanzen. Es gibt einige Pflanzen, die mittels besonderer Vorrichtungen Insekten fangen können. Diese Raubpflanzen, namentlich die Droseraceen, produzieren einen Stoff, der die Eiweisssubstanzen des gefangenen Tieres aufzulösen vermag, also ganz so wie die Fermente des Tierkörpers wirkt. Wir denken, dass eiweisslösende Fermente überall da vorhanden sind, wo Eiweisskörper als Ernährungsmaterial in den Vordergrund treten, zwecks besserer Verdauung aber in eine lösliche Form übergeführt werden müssen. Die Fermente richten sich in ihrem Vorkommen also genau nach den Substanzen, auf die sie wirken sollen. In niederen Pflanzen, so in den Hefezellen, ferner in den Spaltzellen oder Bakterien, werden ebenfalls ähnliche Fermente nachgewiesen; wahrscheinlich sind diese im Verlaufe der Entwicklung der sogenannten Toone, hierher zu rechnen da nicht wenige durch Auflösung der roten Blutkörperchen und anderer Körperzellen schädlich auf den von ihnen befallenen Organismus wirken.

Ausser den Eiweisskörpern nehmen wir mit der Nahrung Fett auf. Es muss auch erst durch Fermente gespalten, in seine Bestandteile, Glycerin und Fettsäure zerlegt werden, bevor es resorbierbar wird. Ein solches fettspaltendes Ferment überlagert die Bauchspeicheldrüse, ferner die Leber, die vermittels der Galle ihr Drüsensekret in den Zwölffingerdarm ergiesst. Die Spaltprodukte des Fettes sind resorptionfähig und gelangen in den allgemeinen Blutkreislauf; entweder wird aus ihnen das Fett des betreffenden Tierkörpers von neuem aufgebaut und an geeigneten Stellen als Nahrungsreservoir abgelagert, oder die Bestandteile werden mittels des durch die Atmungsluft eingeführten Sauerstoffes verbrannt. Es geschieht zwar bei dieser Verbrennung im Organismus keine leuchtende Flamme, aber genau wie bei der Verbrennung einer Kerze Kohlenäure und Wasserdampf und ein bestimmtes Quantum Wärme. Die in der Kerze aufgespeicherte Wärme wird vorwiegend zur Lichtproduktion verwendet; die bei der Verbrennung der Nahrungsstoffe entstehende Wärme dient zur Produktion mechanischer Kraft, die der Körper bei seinen Muskelbewegungen braucht, ferner zur Erhaltung der Temperatur, die beim Atmen im Körper auf einer bestimmten Höhe bleibt. Gerade die Fette stellen ein ausgezeichnetes Heizmaterial dar; bei ihrer Verbrennung entsteht mehr als das Doppelte der Wärmeenergie, welche die Verbrennung der anderen Nahrungsstoffe, der Eiweisskörper und der Kohlehydrate, liefert.

Da Fette als Reservestoffe auch in manchen Pflanzensamen vorkommen, werden wir uns nicht wundern, auch fettspaltende Fermente hier zu finden. Ein besonders wirksames wurde aus dem Rizinus samen dargestellt; es vermag Fett so energisch zu zerlegen, dass dieses Ferment auch in der chemischen Industrie Verwendung gefunden hat und nach einem patentierten Verfahren dazu benutzt wird, Fette im Grossbetrieb in Fettsäuren und Glycerin zu zerlegen.

(Fortsetzung folgt.)

Wirtschaftliche Massnahmen

Verwerfung der Weinernte.

Das eidgenössische Ernährungsamt prüft die Frage der Gewährung von billigen Krediten für die Weinproduzenten, die ihre Ware gegenwärtig nicht absetzen können. Der Absatz von Wein stockt trotz der billigen Preise, so dass grosse Quantitäten eingelagert werden. Man erwartet in absehbarer Zeit eine Besserung in den Preis- und Absatzverhältnissen.

Aus dem Gerichtssaal

Die Anwendung des Alkoholverkehrs.

Am 29. September hat der Kassationshof des Bundesgerichtes einen für die Anwendung der Strafbestimmungen des Alkoholverkehrs wichtigen Entscheid gefällt; der Prozess erglitt eine besondere Note dadurch, dass die eidgenössische Alkoholverwaltung bei der Wahrung der Fiskalinteressen des Bundes ein etwas sonderbares Verfahren einschlug, das ihr kaum Sympathien erwerben dürfte.

Die Kirsche destilliert Camenzind in Steinen hatte im September 1920 von einem Landwirt einen Wagen aus dem Elsass eingeführt, zweiwheilig gekauft, offenbar ohne von der ausländischen Herkunft der Ware Kenntnis zu haben. Gemäss dem Alkoholverkehrsgesetz über gebranntes Wasser vom 29. Juni 1900 hat der Bund das Monopolrecht zur Herstellung gebranntes Wasser, soweit dabei nicht Früchte inländ. Herkunft verwendet werden, und Art. 24 des Gesetzes bedroht die unbefugte Erzeugung gebranntes Wasser mit einer Geldbusse bis zum 20fachen Betrag der dem Staate unterschlagenen Summe. Die Alkoholverwaltung war durch die Zollbehörden von der Sache in Kenntnis gesetzt worden und wollte diese von dem Landwirt durch eine Monopolgebühr erheben können; sie zog es vor, die Firma durch ihren Luzerner Agenten „diskret überwachen“ zu lassen, um erst dann gegen sie vorzugehen, als sie im Mai 1921 mit dem Brennen der Zwietschen begann. Der Aufpasser hatte sich sogar unter falschen Angaben Einfluss in die Brennerei verschafft. (Es muss betont werden, dass dieses Verfahren ohne Wissen des damaligen Alkoholdirektors eingeschlagen wurde und von ihm selber in absehbarer Zukunft billigt worden ist.) Auf Antrag der Alkoholverwaltung wurde die Brennerei durch Verfügung des eidgen. Finanzdepartementes zu 4000 Fr. Busse, Nachzahlung der Monopolgebühr von 3827 Fr. und 10 Fr. Kosten verurteilt. Da die

Brennerei diesen drakonischen Entscheid nicht annahm, kam es zum gerichtlichen Verfahren. Das mündliche Schwur sprach die Angeklagte frei, weil zwar der Tatbestand der Gesetzesübertretung gegeben, aber der Beweis nicht erbracht sei, dass die Firma vom ausländischen Ursprung der Früchte Kenntnis gehabt habe. Das Kantonsgericht Schwyz verurteilte die Angeklagte zu 300 Fr. Busse, Nachzahlung der Monopolgebühr und den Kosten; es ging dabei von der Annahme aus, dass die Widerhaltung gegen das Alkoholverkehrsgesetz ein sogenanntes Formaldelikt sei, bei dem der objektive Tatbestand der Übertretung auch ohne Nachweis eines Verschuldens, schon strafbar sei.

Der Kassationshof des Bundesgerichtes hat diese Auffassung verneint. Der Wortlaut des Gesetzes und die Strafschärfe für Rückfall und erschwerende Umstände zeigen, dass nicht nur auf die Verwirklichung des objektiven Tatbestandes, sondern auch auf die Gesinnung des Fehlbarren abzustellen ist. Diese Übertretung ist kein Formaldelikt, sondern ein Verschulden voraus. Angesichts der in Frage stehenden Fiskalinteressen ist freilich anzunehmen, dass auch ein geringes Verschulden, eine geringfügige Fahrlässigkeit die Strafbarkeit nach sich zieht.

Die Kassationsbeschwerde der Brennerei wurde gutgeheissen und die Angelegenheit zu neuer Erledigung an das Kassationsgericht zurückgewiesen, damit dieses untersuchen kann, ob der Angeklagten eine Fahrlässigkeit zur Last zu legen sei.

(„National-Zeitung“)

Wintersport

Delégierterversammlung des Schweizer Ski-Verbandes. Der S. S. V. hielt am 28. und 29. Oktober in Olten seine diesjährige Delégierterversammlung ab, aus deren reichen Geschäftsliste folgendes herausgegriffen sei: Als neuer Vorort wurde mit E. Maag als Zentralpräsident Luzern (wo auch die nächste Delégierterversammlung abgehalten wird) gewählt. In das technische Komitee für die demissionierenden Odermatt und Björnstad, Amrein, Engelberg, und Hirschy der alte C. P. aus Chaux-de-Fonds, stalt Parodi übernommen Roelli, Arosa den freien Posten im Redaktionskollegium.

Das Grosse Schweizerische Skirennen 1923 in Grindelwald wird am 26., 27. und 28. Januar festgesetzt. Die Patrouillenläufe werden dabei in zwei Teilen mit besonderer Bewertung für Gebirgs- und Feldpartien durchgeführt, auch werden die Medaillenführer eliminiert. Das Skirennen 1924 findet in Ostaaud statt.

Des weitem wurde der Eintritt in den Schweiz. Landesverband für Leibübungen beschlossen, sowie dem Antrag Wally betr. Festsetzung einer minimalen und maximalen Anlauflänge durch das jeweilige Schiedsgericht eines Skirennens zugestimmt. Dagegen wurde eine Abstimmung über Wallys zweiten Antrag, das Grosse Skistief der Schweiz nur alle zwei oder drei Jahre abzuhalten, verschoben.

Verkehrswesen

Das neue Fünffrankenstück. Die Vorbereitungen für die Ausgabe des neuen Fünffrankenstückes sind getroffen. Die Münzstücke sind in der Privatindustrie hergestellt worden, während die Ausprägung selbst in der eidgenössischen Münze erfolgt. Mit der Prägung ist noch nicht begonnen worden; doch dürfte in der zweiten Hälfte des November der Denobler das neue Fünffrankenstück in Verkehr kommen.

Durchgangsstrassen für den Autoverkehr. Der Bundesrat hat in Fortsetzung der Beratung des Entwurfes eines Automobilgesetzes grundsätzlich die Frage entschieden, welche Verwendung die eventuell aus der Gesetzgebung fließenden neuen Einnahmen durch die Kantone finden sollen. Es wurde entschieden, dass die Einnahmen aus Auto-gebühren für die Verbesserung und Ausgestaltung der Durchgangsstrassen für den Autoverkehr Verwendung finden sollen.

Stockholm-Basel in 40 Stunden. Nach der „Deutschen Allgem. Ztg.“ wird ab 25. November eine neuer Kursverbindung zwischen Basel und Schwyz mit Skandinavien von Basel nach Stockholm und zurück nach Basel eingerichtet. Der Zug lief bereits im letzten Winter einige Male und war so gut besetzt, dass er jetzt eudiglich in den Winterfahrplan der deutschen Reichsbahn aufgenommen wurde. Er soll zunächst wöchentlich einmal verkehren. Die Reise Kopenhagen-Basel dauert 26 Stunden, Stockholm-Basel 40 Stunden, und Christiania-Basel 42 Stunden. Der neussige Zug führt die erste Klasse, und zwar Schlaf- und Speisewagen. Er wird zunächst bis 30. April 1923 verkehren und soll eventuell für den Sommer beibehalten werden.

Neuerungen im Bahnbetrieb. Seit einigen Tagen verkehrt auf der Strecke Niedergailbach-Baden ein dielektrischer Motorwagen der Firma Gehr. Sulzer A.-G., Winterthur, mit einer von der Firma Brown, Boveri & Cie., Baden, gelieferten elektrischen Ausrüstung. Der Motor hat eine Dauerleistung von zirka 230 Pferdekraften. Der Wagen besitzt zwei Führerstände, so dass das Fahrzeug in jeder Richtung wie ein Tramwagen oder wie eine elektrische Lokomotive gesteuert werden kann. Der Motorwagen besitzt einen Gepäckraum und zirka 50 Sitzplätze 3. Klasse. Daneben können zwei Anhängewagen normaler Bauart mitgeführt werden, so dass bis 200 Personen per Zug befördert werden können. Die Fahrgeschwindigkeit beträgt mit zwei Anhängern zirka 60 Kilometer in der Stunde.

Finanz-Revue

Grand Hotel und Thunerhof, Hotels Bellevue und Du Parc A.-G., Thun. Man schreibt der „N. Z. Z.“ aus Bern: Die ordentliche Generalversammlung, die von Hofer-Lanzrein (Thun) präsidiert wurde, war von dreizehn Aktionären mit 2984 Aktien besucht. Das Aktienkapital besteht aus 70,000 Fr. Stamm- und 360,000 Fr. Prioritätsaktien. Das Jahr 1920 schloss mit einem Passivsaldo von 21,137 Fr. ab. Das Jahr 1921 hat einen Betriebsergebnisverlust von 7751 Fr. ergeben. Unter Hinzurechnung des Passivsaldo von 1920 beträgt der Passivsaldo der Gewinn- und Verlustrechnung auf 31. Dezember 1921 213,480 Fr. Wie der Vorsitzende mitteilt, steigt der Passivsaldo auf Ende der Saison 1922 auf 360,000 Fr. an. Die Revisoren be-

merkten zur Rechnung für 1921, da der Passivsaldo nicht als die Hälfte des einbezahlten Aktienkapitals betrüge, werte man sich über die Anwendung der gesetzlichen Bestimmungen (Art. 657 O.-R.) schlüssig zu machen haben. Der Vorsitzende beklagte sich, dass das Hotelunternehmen für 1921 der Gemeinde Thun 5000 Fr. Progresssteuer zahlen solle, während der Staat Bern bereits gewesen wäre, diesen Betrag zu erlassen, sofern das auch von seiten der Gemeinde Thun geschehe. Da Thun sich weigerte, müsse das Unternehmen aus dem Staat Bern 5000 Fr. Progresssteuer entrichten. Kantonalbankdirektor Scherz (Bern) erklärte, da die Samierung von 1919 wieder erschöpft sei, müsse der Verwaltungsrat zur Sachlage Stellung nehmen. Wenn die Berner Kantonalbank weiter mitwirken solle, müsse darauf geachtet werden können, dass die Gemeinde Thun ihr Verhalten in der Steuersache ändere. Das Hotelunternehmen wird sich in der Steuerangelegenheit nochmals an die Gemeinde Thun wenden. Jahresbericht und Rechnung wurden einstimmig genehmigt. Beauftragt ist noch das der Bürgeramt der Burggemeinde beim die Hotels samt Mobilien im Jahr 1920 für 2,400,000 Fr. erworben hatte, um sie für den Burgerspital zu benutzen. Der Kauf wurde aber von der Burggemeinde mit ganz schwacher Mehrheit abgelehnt. Aus dem Verwaltungsrat sind A. Emery (Mönchthal) und Ed. Lanzrein (Thun) zurückgetreten. Neu in den Verwaltungsrat wurden gewählt Kantonalbankdirektor Scherz, Gurtner, Direktor der Kantonalbankdirektion Thun, und Advokat Emil Hugli (Thun). Die übrigen Verwaltungsräte Hofer-Lanzrein, Bankier Röstli (Mönchthal), Hotelier Prevost (Luzern) und Lötschbergbankdirektor Kunz wurden bestätigt. Zu Revisoren wurden ernannt Hoffmann (Thun) und Bankprokurist Gerlach (Thun).

Fremdenfrequenz

St. Moritz. Im Kurort St. Moritz sind während des Sommers insgesamt 8390 Kurgäste abgesehen gegenüber 9318 in der gleichen Zeit des Vorjahres. Die Minderfrequenz wird hauptsächlich auf das schlechte Wetter zurückgeführt.

Verzeichnis der in den Gasthöfen und Pensionen Luzern vom 1. Mai bis 15. Oktober abgestiegenen Fremden.

Mai	Juni	Juli	August	Sept.	Oktober 1-15.	Total 1922	
Asien und Afrika	95	189	303	324	213	30	1,154
Australien	44	78	37	65	61	9	294
Balkanstaaten	20	27	78	40	51	4	220
Belgien	211	307	449	867	436	56	2,426
Dänemark, Schweden, Norwegen	580	785	1,614	1,357	559	231	5,126
Deutschland u. Oesterreich	521	491	356	178	144	48	1,738
Frankreich	264	766	975	1,843	795	157	4,800
Grossbritannien	2,084	4,736	7,709	10,082	4,785	521	29,232
Holland	557	1,015	1,849	1,937	1,093	301	6,577
Italien	109	211	232	341	218	84	1,207
Mittel- u. Südamerika	51	199	1,012	744	367	128	2,501
Polen, Tschechoslowakei, Ungarn	55	47	24	44	49	9	228
Russland, Ukraine	6	52	53	17	2	2	137
Schwiz	5,615	15,967	7,109	6,538	5,635	2,382	43,246
Spanien und Portugal	90	145	230	247	238	28	978
Vereinigten Staaten u. Kanada	1,427	2,227	4,584	7,817	2,011	320	18,386
Verschiedene Länder	—	—	—	—	—	—	—
Total Personen	11,729	27,250	26,565	32,501	16,562	4,330	118,937
Total	1922	118,937	Personen	1921	93,176	1920	78,905
							1919
							59,072
							1918
							46,483

Literatur

Gian Caprez. Eine Geschichte aus dem Engadin. Der reifen Jugend erzählt von Ernst Eschmann. Buchschmuck von A. Christoffel. Druck und Verlag: Art. Institut Orell Füssli, Zürich. In solidem Glanzentband. Preis 7 Fr. — Zu beziehen durch alle Buchhandlungen. — Das neue Buch Ernst Eschmanns führt uns unter den blauen Himmel und in die schimmernde Alpenwelt des Engadins. Land und Leute, Sitten und Bräuche bilden die bunte Fülle zu den mannigfachen Schicksalen des Titleden. Gian Caprez entwickelt sich aus einfachen Verhältnissen heraus zum Maler, der mit könnem Pinsel seine engere Heimat feiert und bald heim und in Ausland Beachtung findet. Es ist der Werdegang eines Künstlers, der ganz in seinem Volke wurzelt mit Biederkeit in den Akten mit dem ganzen Willen der Bergler. Packende Bilder und Szenen geben der Erzählung Farbe und Spannung. Die kötzige Jagd nach dem Adlerhorst am Piz Julier, die Fahrten und Abenteuer in Italien werden die jungen Leser ganz besonders fesseln. Aber auch alle Freunde des Engadins werden mit Freude nach dieser bodenständigen Geschichte greifen. Anton Christoffel, selber ein Engadiner, hat dem Buch ein paar prächtige landschaftliche Skizzen beigegeben. Ein Werk für alle Schul- und Hausbibliotheken!

Redaktion — Rédaction

A. Maffi. A. Kurer. Ch. Magne.

Reklameleit.

PARIS. Hôtel Bristol, 2 Rue Dunquerque, 1 Min. v. Nord-u. Osbahnhof. Letzt. Komfort. Schweizerhaus. Adolf Cretiaz, Bes.-Dir.

Zustellung der Hotel-Revue

In letzter Zeit mehren sich wieder die Reklamationen über verspätete Zustellung unseres Blattes, die nur in Unregelmässigkeiten auf den Bestimmungen poststellen oder in den betreffenden Hoteleureux ihre Ursache haben können.

Wir ersuchen die HH. Prinzipale um Abhilfe durch zweckmässige Instruktion und Kontrifizierung ihres Bureaupersonals. In Zweifelsfällen kann die Adresse der Bezugsberechtigten auf dem Ortspostbureau leicht in Erfahrung gebracht werden. Expedition der „Hotel-Revue“.

Hotel-Silber

Versilberung, Vergoldung, Vernicklung
sowie Reparaturen

jeder Art, (auch fremde Fabrikate) führt prompt u. tadellos aus die
BERNDORFER KRUPP METALL-WERK
AKTIEN-GESELLSCHAFT IN LUZERN

Annahme von Reparaturwaren durch alle guten Spezialgeschäfte.

Erstklassige Wiener-Künstler-Kapelle

frei ab 1. Dezember

konzertierte bisher nur in den ersten Häusern von
Wien, Berlin, Köln a. Rh., Luzern, Hamburg, Bür-
genstock, Bern etc. Kapellmeister ist hervorragender
Solist und von der Wiener Staats-Akademie für
Musik diplomiert und prämiert. Zu hören täglich:
Tea-Room Braun, nachmittags, und Café-Restaurant
Wyss-Wächter, abends, in Bern. Gefl. Anträge an
Kapellmeister Nemes de Alamor, Bern,
Zweibelgässchen 3. 2712

Hotel-Direktor

sucht Winterposten. Besitzer eines Sommerhotels sucht für die
Wintermonate einen Ergänzungsposten als Direktor oder Gerant, ev.
Chef de service. Alter 40 Jahre, fach- und sprachkundig, la. Referen-
zen. — Offerten unter Chiffre **OP 697** Lz. an **Orell Füssli**,
Annoncen, Luzern. 4608

Hotel- u. Restaurant- Buchführung

Amerik.
System Frisch

Lehre amerikan. Buchführung
nach meinem bewährten System
durch Unterrichtsbücher, Hunderte
von Anerkennungs-schreiben, Garan-
tierung für den Erfolg. Verlangen
Sie Gratisprospekt. Prima Referen-
zen. Richte sich selbst in Hotels
und Restaurants Buchführung ein;
auf Wunsch auch das ytem des
Schweizer Hotelier-Vereins. Ordre
veranschlagte Bücher. Gehe auch
nach auswärts. 188

**Alle Geschäftsbücher für
Hotels ab Lager.**
H. Frisch, Zürich
Bücherexperte
Aeltestes Spezialbureau der Schweiz

Papier- servietten

empfehlen ab Lager
Goetschel & Co.
Chaux-de-Fonds

Wir empfehlen:
Tanzsaalglätte
zu Fr. 2.— per Kilo
A.-G. vormals
Drogerie Werne & Co.
Augustinergasse 17, Zürich.

Closet- papier

empfehlen ab Lager
Goetschel & Co.
Chaux-de-Fonds

Suter Frères
Montreux
Jambons et langues
en boîtes 519
Grand choix de
Charcuterie fine
Demandez nos prix-courants

Suter Frères

Montreux
Jambons et langues
en boîtes 519
Grand choix de
Charcuterie fine
Demandez nos prix-courants

Schweiz. Hotelierverein

Zentralbureau
Vorrätige Hotel-Geschäfts-
bücher:
Receptenbücher (Hotel-
journal, Main courante)
Rekapitulationsbücher
Kassabücher
Memoriale
Hauptbücher
Bilanzbücher
Konto-Korrentbücher
Unkostenbücher
Journal-Hauptbücher
Gästebücher (für kleinere
Pensionsbetriebe)
Kellerkontrollen
Fremdenbücher
Bonbücher
Mässige Preise!
Musterbogen gratis zur
Einsicht.

Ich komme
überall hin, um Abschlüsse,
Nachtragungen, Neueinrich-
tungen, Inventuren zu ordnen,
und Bücher zu besorgen.
E. Eberhard
vormals **Bir & Hohmann**
Zürich-Kloten, Teleph. Nr. 37
Bahnhofstrasse 100, Zürich.
Revisitionen — Expertisen. 266



SWISS CHAMPAGNE
la plus
ANCIENNE MAISON SUISSE
Fondée en 1811 à Neuchâtel
EXPOSITION DE BERNE 1914
MÉDAILLE D'OR
avec félicitations du Jury.

SCHWEIZ. TEPPICHFABRIK ENNENDA (GLARUS)

Fabrikation aller Arten Teppiche und Läufer bis
zu 2,5 Meter Breite ohne Naht, vom einfachsten
bis zum gediegensten, nur Qualitätssware

MILIEUX, velours bouclé, Tournai (Wilton) —
VORLAGEN UND LÄUFER, jute, tapestry,
velours, bouclé, tournai — WASCHTISCHMAT-
TEN UND SPIELDECKEN, tapestry und velours.

Schützt die nationale Industrie! — Verlangt
Schweizer-Fabrikat! — Wir weisen Firmen nach,
die Sie mit unsern Erzeugnissen reell bedienen.

Die im Jahre 1912 gegr. Schweizerfirma — La maison suisse fondée en 1912

„ESWA“ Talacker 40 ZÜRICH

Einkaufs-Centrale für schweiz. Wäschereibetriebe
Maison d'achat pour buanderies suisses

liefert alle Gebrauchs-Materialien für die
Wäscherei und Glätterei

Wäschemengen haben von Zeit zu Zeit Erneue-
rung der Garten und Umwicklungen nötig.
Alles kann in bester Qualität preiswürdig bei
uns bezogen werden. Offerten nach Aufgabe
der genauen Masse und System.

Verlangen Sie Offerte.

Journil tous les articles pour buanderies et re-
passage en bonne qualité et à prix favorables.
Par exemple savons, soude, amidons, borax,
poudres pour blanchir et remèdes contre taches,
bleus, taches, agrafes, toiles creues, d'embal-
lage, d'amante, melleons, feutres, sangles, filets,
pinceaux, sans pour linges, colons et encres p.
manquer, etc. Garanties pour colorants. 2314

DEMANDEZ PRIX.

Médecin Suisse
parlant plusieurs langues, premi-
ères références suisses et étran-
gères, cherche situation pour saison
d'hiver dans station climatique
suisse ou étrangère. — Adresser
sous chiffre M. S. 2732 à la
Revue suisse, Bâle 2.

**Registrier-
Kassarollen**
empfehlen ab Lager
Goetschel & Co.
Chaux-de-Fonds

On demande pour Paris
Hôtelier
voir aux emplois vacants. 2719

**Bons-
bücher**
empfehlen ab Lager
Goetschel & Co.
Chaux-de-Fonds

ARGENTURE
Et réparation de service de
tables. Spécialité pour hôtels.
G. ZOBRIST, Coulouvrenière 40,
GENÈVE, Teleph. Stand 987.

**Platten-
Papiere**
empfehlen ab Lager
Goetschel & Co.
Chaux-de-Fonds

KOCH & UTINGER, CHUR
offerieren ab Lager:
BONSBÜCHER
Keilner - Check - Blocs
(für Gross - Restaurations - Betrieb)
529 Muster-Offerte zu Diensten.

Inserate haben in dieser Zeitung stets guten Erfolg!

Hotel-Literatur.

Im Verlag des **Schweiz. Hotelier-
Vereins** sind erschienen:

Zur Reformküche (1911) Fr. 2.—
Sammlung präparierter Menus, 320
Seiten stark. Porto 30 Cts.

**Rechtbuch für den Schweizer Hote-
lier** (1914) „ 5.—
von Dr. B. Feuersenger, Rechtsanwält.
Porto 30 Cts.

**Manuel de Droit civil à l'usage de
l'hôtelier suisse** „ 5.—
Edition française par le Dr O. Leim-
gruber. Porto 30 Cts.

Das Hotel-Prand-Nachlass-Verfahren
von Dr. Münch, Direktor der Schweiz.
Hotel- u. Treuhändergesellschaft. Porto
20 Cts.

Erinnerungsschrift 1914 „ 2.—
Ausführliche Statistik des schwei-
zerischen Hotelwesens. 330 Seiten,
nebst 46 Zahlentabellen, 24 graphi-
schen Tafeln in Farbendruck u. zahl-
reichen Abbildungen. Porto 50 Cts.

Schema für Hotelbuchhaltung (1917) „ 7.50
von A. Egli und E. Stigeler. 11 Bro-
schüren. Leitfaden und Musterdar-
stellung der Geschäftsbücher. Porto
50 Cts.

**Schéma pour la comptabilité d'hôte-
tel** par A. Egli et E. Stigeler. Edition
française. 11 fascicules: Guide et
modèles des livres de comptabilité.
Porto 50 Cts.

Bestellungen, unter Einzahlung des entspre-
chenden Betrages auf **Postcheckkonto V 85**, an
die **Schweizer Hotel-Revue**, Basel.

A-S Kälte-Maschinen

FABRIKAT BROWN BOVERI
HOTEL-KÜHLANLAGEN · EISERZEUGER · KÜHLSCHRÄNKE

**AUDIFFREN SINGRÜN
KÄLTE-MASCHINEN**
AKTIENGESELLSCHAFT
BASEL ST. JOHANNS-VORSTADT 27

Kälterezeuger

Keine Stoppbüchsen, Manometer,
Ventile. — Keine fachkundige
Wartung erforderlich.

A-S KÜHLSCHRANK

FOG Spezial-Marke für echten
Fricktaler Kirsch
und feine Liqueure
Fricktal. Obstverwertungs-Genossenschaft EIKEN (Aargau)

**Verpackte
Strohhalme**
empfehlen ab Lager
Goetschel & Co.
Chaux-de-Fonds

**Vins
de Neuchâtel**
à vendre en bloc ou par petites
quantités 6000 bouteilles blanc 1920
à fr. 1.30; 5500 bouteilles blanc
extra 1921 à fr. 1.60; 2000 bouteilles
rouge extra 1920 à fr. 2.50 rendu
gare départ, verre compris. Entrée
à D. M. Studer, Case 206, à
Luzern. 6304

Liftier
18jähriger Jüngling, deutsch und
franz. sprechend, sucht Stelle als
Kommissär etc. Gefl. Offerten an
H. Friedli, Marktgasse 11, Basel.

**Zahn-
stocher**
empfehlen ab Lager
Goetschel & Co.
Chaux-de-Fonds

Frisch geschlachtete prima
Schafe
Schlogel, Löffli und Carrés
empfehlen fortwährend zu laufen-
dem Tagespreis.
J. Melle, Metzgerei, Flums.
Telephon Nr. 18.

**KOLCHHERDE
FÜR
HOTELS-RESTAURANTS
ANSTALTEN**

**Ofenfabrik
Sursee**
Grösste Ofenfabrik der Schweiz
ERSTE REFERENZEN

Filialen in: Zürich, Bern,
Luzern, Basel, St. Gallen,
Lausanne, Genéve. 219

KAFFEE täglich frische
Röstung
garantiert reinschmeckend, kräftig und aroma-
tisch. Feine Mischungen für Hotels von Fr. 2.50
bis 4.80. Verlangen Sie Preisliste und Muster.
**Lauber-Köhler, Kaffee-Großrösterei,
Luzern.**
2718

Von tüchtigen Fachleuten
zu pachten, eventuell zu kaufen gesucht:
HOTEL
mit nachweisbarer Rendite, im In- oder Ausland. — Offerten unter
Chiffre M. G. 2735 an die Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.

Station Bain de Mer
Italie. A côté Grand-Hôtel
de Lux, complètement meublé,
bonne affaire. Pour informa-
tion s'adresser à Cav. A. Co-
lombo, Hôtel Albion,
Florence. 2733

Das Stellenvermittlungs-Bureau
des Schweizerischen Fabrikverbandes staatlich geprüfter Messure und
Massenen empfiehlt sich zur Vermittlung von Saison- und Jahres-
stellen für geprüfte **Massage- und Bad-Personal**. Anmeldungen
gefl. an das Sekretariat **Frau E. Kahl-Meister**, Seestrasse 59,
Zürich 2. — Telephon Seina 8342. 4609

Leysin - Feydey
A vendre ou à louer, pour raisons de santé, pension de 24
chambres, avec clientèle assurée. Peut être transformée sans frais en
appartements locatifs. S'adresser: Etude E. Dubais, notaire, Aigle.

Conférence de la paix en Orient Lausanne
Barmid, Mixern, capable, connaissant les langues, présentant
bien, cherche engagement pendant la conférence. Excellentes références.
Certificats (Association de la S. d. N.) — Offres sous R. R. 2736
à la Revue suisse des Hôtels, Bâle 2.

Persil Henkel

Das selbsttätige Waschmittel
spart Zeit, Kohle
& Geld!

Unfallversicherung Winterthur

Einzel-Unfall-, Haftpflicht-, Reise-, Kollektiv-, Einbruch- und Kautions-Versicherungen

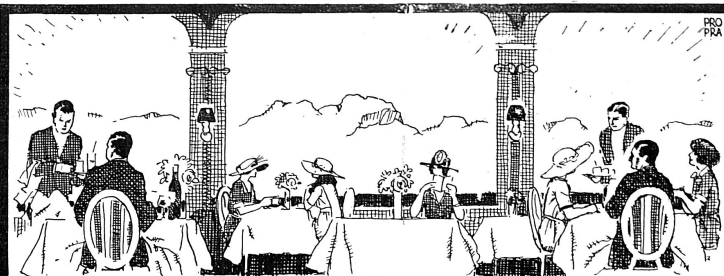
Vertragsgesellschaft des Schweizer Hotelier-Vereins

Auskunft und Prospekte durch die **Direktion der Gesellschaft in Winterthur**
und die Generalagenturen, sowie die Vertreter an allen grösseren Orten

191

Dienstvertrags-Formulare
für die Schweizer Hotel-Industrie

in deutscher, französischer und
italienischer Sprache können zu
jeder Zeit von Zentralbureau des
Schweizer Hotelier-Vereins in Basel
bezogen werden.



Spezialfirmen der Genussmittelbranche

Maisons spéciales de la branche alimentaire

DOXA-SAXON

Ces deux mots signifient: produits de première qualité et fabrication soignée.
Conserves de fruits et légumes, Confitures, Fruits au jus, Bonbons de fruits, etc. etc.

DORNER & Co, BASEL

Weine und Spirituosen
Olivenöl

Josef Strebel-Muth, Luzern

Habana Importen, Zigarren, Zigaretten, spezielle Assortiments für Hotels, Restaurants und Bars

E. Osswald, Zürich 8

**SPEZIALGESCHÄFT
FÜR HOTELBEDIENUNG**

Fleisch-, Fisch- und Gemüse-Konserven
Weine, Spirituosen,
Spezial - Abteilung für Kaffee.

Edm. Widmer, Zürich

Telephon H. 2950 — Härtingstrasse 17
Telegramm - Adresse: Brazil, Zürich.

**Spezialhaus
der Genussmittel-Branche für die
Schweizer Hotellerie**

Weine • Spirituosen • Liqueure
Kaffee • Tee • Cacao - Chocolat
Direkte Importe. Kaffee-Gross-Rösterei
Man verlange Preisliste.



Das neue süsse Biscuit

Ein Dessert von eigenartigem Wohlgeschmack.
Einzig in seiner Art!

Ihren Gästen zuliebe versorgen Sie sich mit Gri-Gri, dem neuen Biscuit, hergestellt nach skandinavischem Rezept aus feinem Weissmehl, Butter, Milch, Eier und Zucker. Der eigenartige Wohlgeschmack macht es sowohl für Herren als auch für Damen sehr beliebt. Für Hotels und Restaurants führen wir eine Spezialpackung. Verlangen Sie uns Gratis-Muster.



Galactina Kindermehl-Fabrik
Belp - Bern

GRANDS VINS VAUDOIS

Henri Contesse CULLY

DÉZALEY, YVORNE, VILLENEUVE
Spécialité en bouteilles

Schöpf & Co Zürich 6

Plattenservietten, Papierservietten
Cotillets - Manchetten, Zahnstocher, Trinkstroh, Officepapier, Klosett-papier in Rollen und Paketen, speziell Marke „Onliwon“



Chalet-Käsi

bieten dem Hotelgewerbe grosse Vorteile, weil ohne Abfall, lange haltbar, Austrocknen ausgeschlossen, bequem zum Servieren, geruchlos.
Alpina Käse A.-G., Burgdorf.

Beste Bezugsquelle

für Bernerwurstwaren aller Art. Spezialitäten, sowie geräucherter Schinken, Rippli, Laffli, Speck, fett und mager. Man verlange Preiscurant.

H. Bigler - Metzgerei - Huttwil
Telephon Nr. 52

GRANDS VINS MOUSSEUX

PERNOD

COUVET (SUISSE)
MÉDAILLE D'OR BERNE 1914

TEE RIKLI

Feinste Kaffee-Spezial- Mischungen

für Hotels, Restaurants und Pensionen. Verlangen Sie bemusterte Offerte von

Kaisers Kaffee-Geschäft Basel

Güterstrasse 311 — Telephon 3704

BERGER & CIE., LANGNAU (BERNE)

Agence générale et dépôt pour la Suisse de:
SAINT-MARCEAUX & CIE, REIMS
ESCHENAUER & CIE, BORDEAUX
CHAMPY PÈRE & CIE, BEAUX
MONT D'OR, JOHANNISBERG, SION
SANDEMAN'S PORTS AND SHERRIES

CHAMPAGNE
VEUVE CLICQUOT-PONSARDIN

Maison fondée en 1783

REIMS

Agent général pour la Suisse:
B. JORDAN-VIELLE à NEUCHÂTEL

SCHWEIZERISCHE HOTEL-TREUHAND-GESELLSCHAFT

Nationalbankgebäude, IV. Stock, Eingang Börsenstrasse 15, ZÜRICH, Telephon Selnau 88.40, Telegrammadresse: Hoteltreuhand

Um Verwechslungen zu vermeiden, ist genaue Firmenbezeichnung notwendig.

Sanierungen — Organisationen — Reorganisationen — Kontrollstellmandate — Bücherrevisionen — Liquidationen — Gutachten — Beratung in Steuerangelegenheiten — Durchführung von Pfandnachlassverfahren

Vertrauensstelle der Hotelunternehmen — Strengste Diskretion — Besorgung durch hoteltechnisch ausgebildete Revisoren.

A nos abonnés et lecteurs.

En raison de la fête de la Toussaint (1er novembre), le présent numéro a été retardé d'un jour.

L'Administration.

La presse professionnelle.

« Der kaufmännische Mittelstand », organe de l'Union suisse des classes moyennes du commerce, a publié récemment sur l'importance de la presse professionnelle un fort bon article dont nous extrayons ici les idées principales. On ne saurait rappeler trop souvent ces vérités aux membres d'une corporation organisée.

De nos jours, chaque parti politique, chaque classe sociale, chaque grande association professionnelle n'a pas d'arme plus efficace que la presse pour la défense de ses principes et de ses intérêts. Depuis bien des années déjà, à côté de la grande presse politique, la presse technique et professionnelle a pris un essor considérable. C'est ce que l'on a pu constater notamment en Suisse où, malgré l'exiguïté du territoire, on trouve de nombreux et parfois puissants journaux corporatifs.

Cependant, dans la généralité du public, l'importance d'une forte presse essentiellement destinée à une seule profession ou à toute une classe sociale n'est pas encore suffisamment appréciée et, conséquence naturelle, l'existence et l'activité de beaucoup d'organes professionnels ne reposent pas sur une base financière assez sûre. Si le journal souffre d'une pénurie d'abonnements et d'insertions, le manque d'argent l'empêchera de se présenter sous des dehors agréables, d'être dès l'abord sympathique grâce à une exécution technique soignée, de publier des articles de valeur, mais coûtant souvent très cher. Pauvre de forme et de fond, il ennuiera ses lecteurs qui, bientôt, ne prendront plus même la peine de l'ouvrir. Il en est tout autrement quand le journal professionnel est dans une situation financière prospère, qui lui permet de faire bonne figure et de s'assurer une collaboration compétente dans les milieux des spécialistes. Aussi est-il du devoir de chaque membre d'un groupement de donner son appui, suivant ses moyens intellectuels et pécuniaires, à la presse de l'organisation, afin que celle-ci puisse se maintenir à la hauteur des circonstances et exercer, dans la corporation et au dehors de la corporation, toute l'influence qu'on est en droit d'en attendre.

Quel est le but du journal professionnel? Quelle tâche doit-il s'efforcer de remplir? — Il doit absolument mettre sous les yeux de la classe spéciale de lecteurs auxquels il est destinée toutes les informations qu'il leur est indispensable de connaître; il doit autant que possible les renseigner sur tout ce qu'il leur est utile de savoir; il doit les intéresser à leur profession et aux progrès qui s'y accomplissent; en un mot, il doit faire tant et si bien que chaque abonné l'attende avec impatience et finisse par ne plus pouvoir s'en passer.

Le journal professionnel contiendra des rapports sur les assemblées de la corporation et des groupements apparentés; ainsi chaque intéressé, même s'il n'a pas pu y prendre part pour une cause ou pour une autre, sera toujours au courant des décisions prises. Les sociétaires qui ont à cœur de se montrer actifs, qui sont soucieux de la prospérité de leur organisation, seront ainsi encouragés dans leurs efforts. Quant aux tiers, ils se sentiront peu à peu portés à s'occuper davantage de la corporation, de ses tâches immédiates ou de plus longue durée, de ses démarches, de ses travaux, des difficultés à vaincre, des luttes à soutenir. Par son influence bienfaisante sur chaque membre en particulier, le journal servira puissamment la cause de la profession en général et, en retour, les résultats d'ensemble obtenus seront tout à l'avantage de chaque sociétaire individuellement.

Les ordonnances et les décisions de tout genre des autorités sont devenues aujourd'hui si nombreuses qu'il est bien difficile à chaque intéressé de les découvrir dans la masse des informations publiées par les organes officiels et les journaux politiques. Le temps manque à beaucoup du reste pour y chercher tout ce qu'ils doivent cependant savoir dans ce domaine. Le journal professionnel extrait de toutes ces matières ce qui concerne sa catégorie spéciale de lecteurs et éventuellement il y ajoute les explications

utiles. En lisant régulièrement l'organe de son groupement, chacun pourra être certain de ne rien ignorer de ce qui est essentiel pour être constamment en règle avec les autorités et les bureaux officiels.

Au point de vue plus exclusivement professionnel, la presse corporative tiendra ses lecteurs au courant des inventions et des découvertes pratiques, des améliorations recommandées, des efforts réalisés dans la même branche par les organisations similaires des autres pays, des meilleures méthodes de travail, des résultats obtenus par des hommes d'initiative et de progrès. En un mot, le lecteur assidu apprendra sans peine une foule de choses qu'il aurait dû chercher longuement dans des livres et dont une bonne part lui seront certainement utiles pour la conduite rationnelle de ses affaires.

En outre, bien des sujets traités nécessairement d'une manière générale dans la presse politique sont développés, expliqués et commentés dans l'organe social au point de vue particulier de la profession. La lecture de ces articles est ainsi plus directement profitable aux membres du groupement.

Voilà pour le texte. Mais son importance ne doit pas faire perdre de vue celle de la publicité. Trop souvent on méconnaît la haute valeur économique des annonces, et précisément de celles qui sont insérées dans les organes corporatifs. Dans la presse politique, celle parue du journal s'adresse à chacun, ce qui lui donne un caractère tout à fait général. C'est le contraire qui se produit dans la presse professionnelle spécialisée. Il en résulte divers avantages qui ne sont nullement à dédaigner. Ici point de réclame tapageuse pour une quelconque liquidation ou pour une « journée d'occasions ». Le producteur, le grossiste, tous les fournisseurs insérant dans un journal professionnel s'adressent exclusivement à leur clientèle de fait ou possible. Ils savent qu'ils n'ont pas besoin de louer une page entière pour attirer de force l'attention des intéressés. Ils peuvent se borner à une désignation de leurs articles, peut-être en faisant ressortir seulement les qualités essentielles d'une nouveauté. Une insertion dans l'organe d'un groupement corporatif remplace avantageusement une circulaire à la clientèle.

Le lecteur, de son côté, parcourra avec intérêt les annonces de son journal social, parce qu'il sait qu'elles lui sont spécialement destinées. Il n'aura pas un choix à opérer comme dans les journaux politiques, toutes les insertions concernant exclusivement sa profession et pouvant lui être utiles dans ses affaires.

Dans un autre ordre d'idées, si le journal politique passe immédiatement au rebut, le journal professionnel est ordinairement conservé toute une semaine, tout un mois, ou même il est soigneusement collectionné en vue de recherches ultérieures. Ainsi les annonces ont une valeur beaucoup plus grande pour le vendeur comme pour l'acheteur éventuel. Si celui-ci n'a pas immédiatement besoin de tel ou tel article, il saura à l'occasion retrouver l'insertion qui l'intéresse et découvrir l'adresse d'un fournisseur. En considération de ces avantages, il est indubitable que la publicité dans un journal professionnel ou dans un périodique réservé à une classe spéciale de lecteurs est relativement moins coûteuse que dans les quotidiens.

Il est donc hautement désirable que nos groupements et nos organisations veillent avec un soin jaloux sur la valeur intrinsèque et sur la situation financière de leurs organes sociaux respectifs. Amélioration constante du texte et publicité abondante; voilà le double but à poursuivre. Chaque sociétaire devrait aider à l'atteindre, soit par sa collaboration ou par ses rapports avec la rédaction, soit en recrutant des abonnés, soit par son intervention auprès des annonceurs de sa connaissance. Soutenir de tout son pouvoir le journal professionnel, c'est donner une excellente preuve de l'intérêt qu'on porte à la corporation et à sa prospérité. Au fur et à mesure de la diminution du nombre des indifférents se manifesteront infailliblement des résultats dont la valeur ne cessera de grandir. Mg.

Un commencement.

La « Workers Travel Association » est un groupement ouvrier anglais qui s'est donné pour but de faciliter les voyages de ses membres à l'étranger. Ce groupe populaire de tourisme est né en décembre 1921, sur l'initiative de membres du Labour party, des Trade Unions et des coopératives. Son con-

seil d'administration est composé des secrétaires des syndicaux nationaux anglais. Pour le moment et par raison d'économie, les voyages se bornent à la visite de certaines capitales continentales: Paris, Berlin, Vienne.

Pour six livres sterling, par exemple, l'association offrirait à ses membres, cet été, une excursion de huit jours à Paris: billet aller et retour, nourriture, logement, frais d'excursions, pourboires, etc. Dans l'espace de six semaines, plus de 300 travailleurs anglais ont pu ainsi excursions dans la capitale française. On leur a montré non seulement le Paris monumental, mais aussi le Paris pittoresque, industriel, artistique, social. Un supplément de trois livres permettait un séjour de deux semaines.

Les frais de logement et de nourriture étaient évalués à 112 francs français par semaine, c'est-à-dire, au cours d'alors, 7 francs à 7 fr. 50 par jour en monnaie suisse.

Le petit déjeuner et le dîner étaient pris dans un restaurant coopératif (faubourg Poissonnière). Les excursionnistes circulaient toute la journée en utilisant les moyens de locomotion courants. Le lunch se prenait au hasard de l'excursion.

Evidemment, il s'agit là d'un commencement, l'intéressante entreprise étant encore à ses débuts. Mais on peut, sans grands efforts d'imagination, se figurer le développement énorme qu'elle est susceptible de prendre.

Il est certain qu'à l'heure actuelle certaines catégories de travailleurs peuvent tout aussi bien se payer un petit voyage de vacances que beaucoup de membres des classes moyennes indépendantes. Quand les tarifs ferroviaires auront baissé quelque peu, les itinéraires ne manqueront pas de se développer. Peu à peu, le goût des excursions se développera lui aussi. Après avoir vu les grandes capitales, on verra d'autres villes, d'autres régions, d'autres populations. On épargnera pendant l'année pour être en mesure d'élargir le cercle des investigations touristiques. L'institution améliorera et étendra ses services. A côté des voyages plus coûteux destinés aux classes disposant de quelque fortune, on aura les voyages d'ouvriers, où les frais seront réduits au strict minimum, tout en présentant de grands avantages aux points de vue du délassement, de la santé physique et morale, de l'instruction générale et de l'instruction professionnelle. Le programme des excursions ouvrières comprendra en effet non seulement du tourisme proprement dit, mais des visites de fabriques, d'usines, d'écoles techniques, de musées industriels, etc.

Il est naturel que cette nouvelle manifestation touristique n'intéresse nullement la grande industrie hôtelière; par contre, elle peut devenir, avec le temps, fort avantageuse pour la petite hôtellerie, qui est en mesure d'offrir le gîte et le couvert à des prix abordables pour les bourses les plus modestes. Voilà pourquoi nous tenons à signaler ici l'entreprise de la « Workers Travel Association ». Le pays où siège le Bureau international du travail ne saurait être négligé dans les itinéraires des voyages ouvriers, d'autant plus que ce pays offre, sous le rapport du tourisme comme sous le rapport de l'éducation professionnelle, un intérêt de premier ordre. Mg.

Propagande suisse en Amérique.

Le 24 juillet, la « Feuille d'avis de Lausanne » publiait, sous le titre: « A propos de la crise hôtelière », les lignes suivantes, extraites du numéro de juillet du « Bulletin officiel du Comptoir suisse de Lausanne »:

« La crise hôtelière continue à être la préoccupation de beaucoup; existe-t-il un moyen de la conjurer et de ramener à celle si intéressante branche de l'activité suisse un peu de sa prospérité d'autrefois? La réponse ne saurait faire aucun doute; il existe de nombreux moyens, mais il faut de l'initiative, beaucoup de souplesse et chercher le mal là où il se trouve; il faut comprendre aussi que l'on n'attendra jamais des résultats positifs si on ne tient pas compte de certaines vérités économiques et ne rompt pas avec des méthodes qui sont l'héritage néfaste laissé par les mesures qui furent être prises pendant la guerre.

« La réputation faite dans certains pays à la Suisse comme contrée de séjour est des plus fâcheuses, nous l'avons constaté nous-mêmes bien souvent; il faut chercher par tous les moyens à supprimer celles des causes qui justifient cette réputation et réfuler les autres; enfin il faut à tout prix ramener chez nous la clientèle qui nous échappe.

« Un de nos amis, Vaudois d'origine, établi aux Etats-Unis, nous adresse à ce sujet une lettre que nous nous faisons un plaisir de reproduire sans rien y changer, ceci pour lui conserver toute son originale saveur. Nous espérons que ces remarques pleines de bon sens, mais quelquefois un peu vives, ne froisseront personne; elles parlent du meilleur et du plus enjoué des caractères. — M. H. »

Avril, 1922.

« ... Le sujet dont je voudrais vous entretenir est assez important, je préfère de beaucoup le faire par écrit et à quelque mille lieues de Suisse, que verbalement à Lausanne, car je vais me permettre d'attaquer une honorable société dont les membres actifs sont assez peu nombreux, mais puissants par la nuée de leurs cousins; je me propose également de questionner, très poliment du reste, le « business acumen » de nos augustes Chemins de fer fédéraux; aussi comprendrez-vous aisément combien j'apprécie la projection de ma trajectoire dans l'Etat de New-Jersey.

« Hier, samedi, j'ai visité un comptoir; même New-York a ses comptoirs, elle a même un palais à deux minutes du Grand Central, réservé tout spécialement à ce genre d'exhibitions. Il y a moins de poussière qu'en Beaulieu, moins de bruit, mais les exposants ne diffèrent pas beaucoup de ceux de Suisse et, chose curieuse, vous y rencontrez aussi les collectionneurs de prospectus. Voici le nom de mon Comptoir: « Travel Exhibit. »

« J'ai suffisamment voyagé; 1½ fois le tour du monde, cela doit suffire au commun des mortels. Je me suis rendu au dit Comptoir dans le seul but de voir, dois-je dire « de visu », ce que faisaient la Suisse, les Hôtelières, les diverses sociétés « pro something »; j'étais persuadé que je ne verrais rien de tout cela, mais j'avais besoin d'un fait criard pour appeler l'attention des gens bien pensants et intelligents ou plutôt clairvoyants de notre bon pays de Vaud. On se plaignait que nos hôtels soient vides; ce fait ne m'étonne pas, c'est logique: on ne fait rien pour les remplir. En 1920, j'ai voyagé de la côte du Pacifique en Suisse, par le Canada, l'Angleterre et la France sans jamais apercevoir la moindre brochure, réclame, affiche, publicité, en un mot quoi que ce soit qui mit sous les yeux du touriste le mot « Switzerland ». Depuis cette date, plusieurs millions de touristes ont visité l'Europe, combien sont venus en Suisse, quel pourcentage a fait un séjour dans nos grands hôtels?

« Au « Travel Exhibit », j'ai trouvé les stands du South Manchurian Railway, de la France, Italie, Czecho-Slovakia, du Tourisme Français, de la Hollande. Un petit hall était couvert des affiches des chemins de fer français, le Mexique même était représenté. Pas de Suisse. Je lis très régulièrement le « Sunday New-York Times »; deux pages sont toujours dévolues aux réclames de voyage, paquebots, etc. Depuis une année, je n'ai jamais vu une ligne qui puisse indiquer au « prospective Traveller » que la Suisse est sur son chemin, etc. Tous les autres pays d'Europe font de la réclame, nous restons pitoyablement en arrière. Il n'y a pas que le « New-York Times », il y a le « World » la « Chicago Tribune », etc. Je mentionne le numéro du dimanche parce que l'édition couvre près de 80 pages; elle est achetée et lue par tout le monde. Il faut noter encore que les U. S. A. sent l'un des seuls pays dont l'argent soit au pair du nôtre. Les C. F. F. ont un bureau ici, mais ils attendent les clients. C'est une grave erreur de croire que parce qu'une chose est connue, les gens vont l'acheter; il faut tenir constamment cette chose sous leurs yeux. Tout le monde se sert du téléphone, ce qui n'arrête pas la compagnie de persister dans son système de réclame; Edison, les grands packers, Libby et Cie., Armour, etc., connus du monde entier, Singer, etc., ils continuent. Les industriels ont remarqué qu'en moins de 6 mois, ils pouvaient constater une baisse dans les ventes s'ils limitaient leur publicité. (à suivre.)

Pensées.

Tout activité féconde a pour base le sacrifice et elle n'atteint toute son ampleur que par le don total de soi.

Maurice Barrès.

Ce que mange un homme.

Si nous savions quelle quantité énorme d'aliments nous sommes obligés d'absorber dans notre vie, nous serions effrayés; nous nous demanderions comment nous avons pu faire passer à travers notre tube digestif une semblable montagne de victuailles.

Le compte en a été fait bien des fois, et notamment par le Dr L. Cazé, qui a publié à ce sujet, dans l'ancienne « Revue des Revues », il y a plus de vingt ans, un curieux article intitulé: « Ce qu'un homme mange, boit et fume dans sa vie ».

L'article était accompagné d'illustrations amusantes. On voyait, par exemple, un homme en face de dix bonshommes en sel, de sa grandeur, et ces dix statues représentaient la quantité de sel consommé par cet homme pendant sa vie.

On voyait aussi un homme à côté d'un rocher de pain, deux fois haut et trois fois long comme lui et ce rocher indiquait le volume de pain que nous absorbons au cours de notre existence.

Et puis, c'était la photographe, agrandie au 1280ème d'un homme bien portant, et ce géant signifiait qu'un homme arrivé à l'âge de 70 ans, en bonne santé, a consommé, en aliments et en boissons, 1280 fois son volume.

Plus loin, un homme était en contemplation devant une pomme de terre d'un grosseur et d'une hauteur formidables; cette pomme de terre invraisemblable était l'image de ce que nous mangeons de tubercules farineux en 70 ans; nous mangeons également pendant ce laps de temps, la valeur d'un bœuf de viandes de toute nature, mais d'un bœuf si volumineux qu'un bébé assis sur le puissant animal a la grosseur d'un chapeau de clown.

Ailleurs unseau rempli du liquide qu'on absorbe en une vie a la grandeur d'un petit gazou-mètre; pour arriver jusqu'à son orifice, il faut monter sur une échelle de 12 degrés, et quant à la cigarette représentant la quantité de tabac consommée par un fumeur en 50 ans, elle a l'ampleur d'un arbre dont le tronc serait deux fois gros comme nous.

Des chiffres accompagnaient ces dessins suggestifs; ces chiffres prouvaient qu'on arrivait à faire entrer dans l'estomac, pendant toute une vie, plus de 255 quintaux de pain, soit un volume de 400 mètres cubes; la viande que nous mangeons pèse 18,000 kg. et le bœuf qui la représente a 5 mètres de haut.

L'homme qui se contenterait de deux œufs par jour, et commencerait à sa dixième année, en absorberait 43,800 en sa vie.

Nous consommons 1750 kg. de sel, environ 54,000 kilos de nourriture solide et nous buvons en moyenne 5100 litres de boissons, en l'espace de 70 ans.

Et le fumeur raisonnable qui se contenterait de six cigarettes par jour en aura « grillé » au bout de cinquante ans de ce régime un volume d'une cigarette mesurant 5 mètres de hauteur et de 1 m. 40 de diamètre ou bien un cigare de 5 mètres de longueur et de 70 centimètres de diamètre.

Qu'une telle quantité d'aliments, de boissons, de victuailles de toute nature puisse traverser le corps sans y laisser des traces d'infection, sans y provoquer des troubles de toute nature, c'est ce qui serait extraordinaire. Il est pourtant des gens qui ne sont jamais malades et même de gros mangeurs.

Les médecins ont d'ailleurs dosé la quantité et la nature des aliments que nous devons absorber par jour sans qu'il en résulte le moindre inconvénient pour notre organisme et nos facultés.

Soit pour un travailleur intellectuel: 200 grammes de café au lait pour son petit déjeuner, avec deux biscottes enduites de beurre; quatre biscottes en guise de pain au repas de midi, avec un œuf peu cuit; 100 à 125 grammes de viande sans sauce ou un poisson au régime, soit 200 grammes, un fruit de saison, un dessert: crème ou fruits biscuits. Le soir, un potage, un plat de pâtes alimentaires, un légume vert ou une salade cuite, des fruits crus, quelques biscottes enduites de beurre. Ces aliments divers, absorbés au cours de la journée, ne doivent pas contenir plus de 10 grammes de sel, non compris bien entendu la quantité de chlorure de sodium qui est en eux.

Voilà le régime d'un homme d'âge mûr. Ajoutons qu'il lui est permis de boire un verre d'eau pure à la fin des repas.

Que pensiez-vous de ce régime sévère, ô vous qui aimez la bonne chère et les vins capiteux?

Réponse de la rédaction: Je pense que les médecins qui ont inventé ce régime ne voudraient

pas le suivre eux-mêmes à la lettre et qu'ils cherchent un bon moyen de se créer de la clientèle!... Brillat-Savarin, le fameux gastronome, qui suivait un régime assurément bien différent, n'a-t-il pas vécu 71 ans? ...

Le vin aliment.

Depuis une vingtaine d'années, la science est venue démontrer par des expériences directes que l'alcool pris à dose modérée, surtout à l'état de boisson fermentée, a une réelle valeur alimentaire et que seul son abus est nuisible. Le vin est donc un aliment, non seulement par son alcool, mais par tous ses constituants; c'est de plus un stimulant des fonctions digestives, parfois un antiseptique des plus précieux. Mais ce n'est pas tout: la science a établi qu'une ration alimentaire apportant le nombre de calories requises n'est pas suffisante si les aliments ne contiennent pas certaines substances appelées vitamines, dont l'absence entraîne le rachitisme, l'amaigrissement, des maladies générales comme le scorbut, le bériberi, etc., etc., avec la mort comme terminaison inévitable, si ces principes spéciaux ne sont pas ingérés à nouveau.

Le lait, les œufs, les viandes fraîches contiennent ces vitamines, mais elles sont abondantes surtout dans les végétaux, particulièrement dans les graines entières, les fruits, le jus de raisin; il est donc intéressant de savoir si ces principes, essentiels pour la vie, persistent dans le vin après la fermentation. Comme il n'y a que l'expérience directe de probante, puisqu'on ne sait pas encore isoler ces principes, la Société d'hygiène alimentaire a mis cette question à l'étude, et dans sa dernière séance, le professeur Dr. Porlier a exposé les résultats déjà acquis des expériences entreprises sur des cobayes: les accidents dus à une alimentation dépourvue de vitamines ont disparu dès que du vin a été ajouté à cette ration.

Ce premier résultat vient donc établir que le vin contient de ces facteurs essentiels, ce que d'ailleurs faisait prévoir leur présence dans le jus de raisins et dans les sécrétions de la levure.

On peut se demander, avec le professeur Ch. Richet, si ce n'est pas ce besoin de vitamines, autrefois insoupçonné, qui aurait conduit inconsciemment les peuples civilisés à compléter par des boissons fermentées riches en vitamines une alimentation par des préparations cuisinées, la cuisson étant un facteur de destruction des vitamines.

La science réhabilite donc ainsi peu à peu le vin déconsidéré momentanément par la campagne anti-alcoolique, et vient consacrer l'opinion populaire que le vin est une boisson hygiénique, résultant non pas de l'alcool particulier de cette boisson, mais de sa valeur comme aliment comme stimulant, à laquelle il faut ajouter son action calmante sur la fatigue musculaire, que connaissent bien les ouvriers fournissant de puissants efforts. Que son abus soit néfaste par son action paralysante immédiate, et à la longue par le vinisme, qui n'est qu'une forme de l'alcoolisme, cela justifie une propagande pour éclairer le consommateur sur les dangers de ces abus; n'en est-il pas de même de l'abus de tous les aliments, ce qui n'est pas une raison de les faire proscrire.

Le procès du vin semble donc bien instruit aujourd'hui; mais le vin ne serait-il encore ce grand aliment de luxe dont la consommation modérée aurait pour seul effet de procurer cette sensation de bien-être, cette activité cérébrale qui se manifeste par une bonne humeur si caractéristique de la mentalité française, et qui est aussi un facteur puissant de bonne santé, qu'il mériterait au moins la sympathie des professeurs de bonheur pour l'humanité, qui vont jusqu'à demander sa prohibition législative.

La sagesse de notre race n'a pas besoin de ces prohibitions pour éviter ces abus de l'alcool et même du vin; d'ailleurs le meilleur antidote de l'alcoolisme n'est-il pas l'usage modéré de cette boisson, consacré par des siècles et, récemment, par le puissant réconfort qu'il a été pour les soldats aux armées?

L. MATHIEU,

Directeur de l'Institut oenotechnique de France.

Sociétés diverses

Fédération universelle des agences de voyage. A la 3ème assemblée des délégués des associations nationales des agences de voyage affiliées à la Fédération, qui a eu lieu à Berne du 20 au

22 octobre, étaient représentées 17 associations nationales comprenant environ 150 agences de voyages d'Europe et d'outre-mer, notamment de l'Amérique du Nord, de l'Argentine et de l'Uruguay. L'assemblée a pris des résolutions importantes qui seront soumises aux entreprises de transport et aux sociétés d'hôteliers. Elles insistent en particulier sur la nécessité d'une collaboration étroite entre ces institutions et les agences pour obtenir une intensification du mouvement touristique. Nous aurons très probablement l'occasion de revenir plus longuement sur ces questions dans quelque temps. Au banquet du vendredi soir 20 octobre, l'Office suisse du tourisme était représenté par son directeur, M. Junod, et la Société suisse des hôteliers par M. Trütschler, chef de bureau. M. Junod a déclaré entre autres que l'Office suisse du tourisme soutient de tout son pouvoir les efforts des agences et cherche à leur aplanir le terrain. En retour les délégués ont donné l'assurance que leurs agences s'efforcent de ramener le trafic touristique vers la Suisse. L'importance de cette déclaration est évidente, si l'on considère qu'une seule maison représentée à l'assemblée possède en Amérique plus de 5.000 succursales. M. Trütschler a insisté sur le fait que la collaboration des agences de voyage est d'une grande importance pour la prospérité et l'avenir de l'hôtellerie suisse. Les agences sont le mieux en mesure de renseigner les voyageurs sur les conditions réelles du tourisme dans notre pays et de dissiper les craintes souvent exagérées provoquées par les différences de change. L'hôtellerie suisse fera son possible pour donner satisfaction aux vœux émis par les représentants des agences. — La prochaine assemblée des délégués de la Fédération aura lieu à Bruxelles en 1925. (M. Trütschler remplaçait à la réunion M. le Directeur Kurer, retenu ailleurs par une conférence professionnelle.)

Questions professionnelles

Propagande niçoise. Sous le titre: « L'hiver à Nice » la Chambre syndicale des hôteliers de Nice a édité une brochure donnant la nomenclature de tous les hôtels de la station, répartis suivant leur rang et leur genre spécial, avec l'indication des prix des chambres et de la pension.

Apprentissage de la cuisine. La Fédération des hôtels et des restaurants des pays rhénans, réunie dernièrement à Rüdersheim en assemblée générale, a décidé que chaque sociétaire employant pendant toute l'année dans sa cuisine au moins deux professionnels sera tenu de former un apprenti cuisinier. Cette mesure a pour but de remédier à la pénurie de bons cuisiniers constatée depuis quelques années dans le pays.

Une foire de l'alimentation aura lieu à Dijon du 12 au 18 novembre. De nombreux visiteurs de Lausanne et de Genève se sont déjà rendus à la dernière foire gastronomique de Dijon, l'année dernière à pareille époque. De leur côté, des Dijonnais ont visité la récente exposition alimentaire de Genève. Des menus de haute cuisine bourguignonne seront exécutés pendant toute la durée de la foire dans les principaux hôtels et restaurants de Dijon. Cette deuxième foire sera beaucoup plus importante que celle de l'an dernier.

La taxe de séjour à Nice. Le conseil municipal de Nice a voté à l'unanimité un projet modifiant le mode de perception de la taxe de séjour. Celle-ci ne sera perçue que pendant la saison climatique, soit du 1er octobre au 31 juillet suivant. Elle sera complétée aux hivernants pour une durée de 28 jours, le jour d'arrivée et le jour de départ ne comptant que pour une demi-journée. Les enfants au-dessous de sept ans, les assistés, les invalides de guerre, les personnes descendues dans les hôtels et les pensions dont le prix moyen des chambres est inférieur à 2 fr. par jour ou occupant un logement dont le loyer mensuel est inférieur à 30 francs, les fonctionnaires dans l'exercice de fonctions officielles, les personnes établies en ville et payant une contribution mobilière seront exonérés de la taxe de séjour. En outre, des réductions sont prévues pour les membres des familles nombreuses, à savoir 30 % pour les membres des familles comptant trois enfants, 40 % pour quatre enfants, 50 % pour cinq enfants, 60 % pour six enfants et 70 % pour sept enfants et plus. Cette décision doit être soumise à l'approbation du Conseil d'Etat.

Le congrès de Sreza. Les 10 et 11 octobre a eu lieu à Sreza, au théâtre Rossini, un congrès des syndicats (présidents de communes) et des hôte-

liers des stations balnéaires, thermales et climatiques italiennes, énarqueurs, 220 députés, 226 syndics et 84 propriétaires d'hôtels avaient envoyé leur adhésion au congrès. Tous les principaux journaux de l'Italie étaient représentés. Les participants effectifs, très nombreux, avaient à discuter les questions suivantes: moyens de favoriser et de développer le mouvement des étrangers en Italie, — le progrès des stations balnéaires, thermales et climatiques italiennes et la concurrence des stations étrangères, — nécessité de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant notamment la haute importance, non seulement économique, mais aussi sociale et morale de l'industrie des étrangers. A propos de nouvelles mesures législatives concernant la location des immeubles hôteliers, — révision de la loi sur les plans d'extension des stations climatiques, — simplifications à apporter dans le calcul et la perception des taxes figurant sur les notes d'hôtel, — réforme du calendrier scolaire. M. Orlando, ancien président du conseil, prononça un grand discours, relevant

Le marché des vins. En Valais, malgré la difficulté, l'écoulement de la récolte reste plutôt facile. Vers la fin des vendanges, on avait expédié par chemin de fer et en camions automobiles environ trois millions de litres de moût. A Ollon, la quantité n'est que moyenne, mais il n'y a pas de pourriture et les sondages font prévoir une bonne qualité (78 à 84 degrés au début de la vendange). Une vente s'est effectuée à Aigle au prix de 92 centimes le litre de vendange, récolte aux frais du vendeur. A Yvonne, aux mêmes conditions, on a obtenu 93 et 89 centimes, contre plus de 2 fr. en 1921 et 1920. Une assemblée de producteurs et d'acheteurs de Villeneuve s'est arrangée sur un prix de 36 fr. la brantée de 45 litres de vendange, ce qui représente 80 centimes le litre. — A La Côte, la récolte est en général deux fois plus considérable que l'année dernière. La qualité est satisfaisante (78 degrés à Morges). Les producteurs ne vendent guère que ce qu'ils ne peuvent pas encaver faute de place et les prix restent très variables. On signale des accords entre producteurs pour l'encavement et la vente en commun, par exemple à Crissier, où l'association a payé 50 centimes à ses membres, qui peuvent compter en outre sur une répartition des bénéfices. Les prix de 60 et 65 centimes sont assez communs. — Les ventes sont rares également dans la confrérie d'Orbe, où les cafetiers n'ont offert que 40 centimes. — A Grandson, les vendanges sont terminées depuis quelques jours; la quantité a été très variable. — Les marchands de Neuchâtel cherchent à acheter à 35 et 38 fr. la gerle de 100 litres de vendange, mais les propriétaires préfèrent encaver et les marchés sont rares. — Une conférence de producteurs, de commerçants et de cafetiers, réunie le 19 octobre au Palais fédéral, a constaté le fort recul qui s'est produit dans la consommation du vin et les difficultés que rencontre l'écoulement de la récolte, évaluée pour l'ensemble de la Suisse à un million d'hectolitres. Une action de secours est envisagée en faveur des viticulteurs au moyen de la création d'une coopérative avec subvention fédérale temporaire et de prêts à un taux modéré consentis par les cantons. Une commission a été chargée d'étudier de plus près les mesures proposées. En attendant la reprise des affaires, qui ne saurait beaucoup tarder, on encave le plus possible dans les régions de production.

Nouvelles diverses

Le football attraction touristique. Le 19 novembre se disputera à Berne le 5ème match international de football Hollande-Suisse. Des pourparlers sont engagés en vue de l'organisation de trains spéciaux de la Suisse orientale et de la Suisse romande. En Hollande également on envisage l'organisation d'un train spécial. En plus des joueurs et des officiels, ce train doit amener en Suisse environ 250 personnes. On compte sur une dizaine de milliers de spectateurs.

Propagande tunisienne. Suivant le journal « La Dépêche tunisienne », le prince de Waldeck et le comte de Byron, qui ont entrepris à Carthage des fouilles d'un grand intérêt archéologique, se sont rendus aux Etats-Unis, où ils ont fait une tournée de conférences illustrées de films en vue d'intéresser les Américains aux ruines de l'ancienne capitale. Ils se rendront ensuite au Canada et

en Angleterre. — Un transatlantique ayant à bord un millier de touristes faisant le tour du monde fera escale à Tunis vers le commencement de février.

Ce que nous mangeons dans les villes. L'annonce suivante a paru dans le « Courrier du Val-de-Travers »: « Avis au public du Val-de-Travers. Les bouchers du Val-de-Travers informent leur bonne clientèle que la viande du bétail abattu aux abattoirs de Fleurier et provenant des pâtures du Mont-Barre et du Châlet-des-Prés est expédiée dans les grandes villes et qu'il n'en sera vendu dans aucune des boucheries de nos villages. — Il paraît que les « grandes villes » n'ont rien à craindre de la fièvre aphteuse. Tant mieux! Mais je conseillerais aux bouchers des grandes villes d'écouter leurs saucisses, autant que possible, dans les magasins de la campagne... »

Lausanne. La salle d'armes Delacour et de l'Université, se trouvant trop à l'étroit dans ses anciens locaux des Galeries du commerce, a été transférée le 1er octobre à l'ancien hôtel Richemont. La nouvelle salle touchée à la perfection. Rien n'a été négligé pour assurer aux amateurs de l'escrime le plus parfait confort avant, pendant et après les leçons. Celles-ci se donnent non seulement dans la salle, mais aussi en plein air, sur la magnifique terrasse couverte. Le jardin lui-même sera utilisé pendant la bonne saison. L'inauguration officielle a eu lieu le 26 octobre, en présence d'escrimeurs de toute la Suisse. — Encore une attraction lausannoise, et peut-être non la moindre pour beaucoup d'étrangers.

L'éloge de l'alcool par des savants anglais. Au cours de la dernière réunion de l'Association médicale britannique, le professeur Mellanby, de Sheffield, a déclaré que l'alcool est un aliment précieux pour les gens bien portants et surtout pour les malades. Sir James Barr, de Liverpool, a affirmé que l'alcool est l'un des meilleurs agents de la paix sociale et que les troubles intérieurs sont causés en majeure partie par la cherté de l'alcool. Il est remarquable que les plus sanguinaires parmi les « excités » irlandais ou russes sont pour la majorité des abstinents. Sir Frederick Mott, pathologiste des asiles du comté de Londres, a exprimé l'avis que l'alcool ne produit pas la folie, mais qu'il a le mérite de conduire plus tôt à l'asile les gens qui doivent un jour ou l'autre devenir fous. Un médecin américain, le docteur John T. Mac Curdy, de New-York, a soutenu la thèse plus hardie encore que l'alcoolisme est un bienfait pour l'humanité, parce qu'il aide à l'élimination des faibles et opère ainsi une sélection dans la race. Des cobayes ayant absorbé chaque jour, pendant plusieurs années, suffisamment d'alcool pour les enivrer, ont succombé en partie, mais ceux qui ont survécu sont exceptionnellement forts. L'histoire prouve du reste, a relevé le Dr Mac Curdy, que toutes les races dominantes, depuis la plus haute antiquité, consommaient des boissons alcooliques.

Trafic

Les places réservées dans les directs. A partir du 15 décembre les places ordinaires de 1re et 2e classes dans les trains directs, éventuellement wagons directs Interlaken-Calais-Boulogne, pourront être réservées, contre paiement préalable

d'une finance d'un franc par place, pour tout le parcours sur territoire suisse; cette disposition ne concerne pas le trafic intérieur suisse.

Une enquête. A plusieurs reprises, l'attention du Conseil d'Etat vaudois a été attirée sur le préjudice que cause à certains commerces et industries: hôtellerie, restaurants, cafés, garages et autres entreprises dépendant du tourisme, l'interdiction de la circulation des automobiles le dimanche après-midi, alors que cette circulation reste libre dans les cantons voisins de Fribourg et du Valais et particulièrement à Genève. La question devant être soulevée de nouveau le printemps prochain, le Conseil d'Etat vaudois a ouvert une enquête dans les communes pour savoir s'il est vrai, comme on le lui assure, que l'opinion publique est devenue favorable à une atténuation des prescriptions actuelles, éventuellement à leur abrogation complète. Espérons que le résultat de cette consultation sera favorable à l'hôtellerie vaudoise.

Une conférence internationale des chemins de fer s'est réunie à Paris le 17 octobre, sur la demande des grands réseaux français et à la suite d'un vœu émis par la commission des transports de la conférence de Gènes. Toutes les principales administrations ferroviaires des pays d'Europe, à l'exception de la Russie, y étaient représentées. Des délégués de la Chine et du Japon ont été admis également. La Suisse avait envoyé quatre délégués. — La cérémonie et le banquet d'ouverture ont été présidés par M. Le Trocquer, ministre français des travaux publics, qui a fait ressortir l'urgence nécessaire d'une amélioration des communications et des relations internationales. Le président de la conférence, M. Manger, doyen des délégués de la France, a exposé les buts du congrès: rétablir le trafic international dans des conditions au moins aussi satisfaisantes qu'avant la guerre; résoudre la question des tarifs directs; remédier aux inconvénients provoqués dans les transports internationaux par les variations du change; créer, sous le nom d'Union internationale des chemins de fer, une conférence permanente des administrations ferroviaires européennes. — Ce nouvel organisme devra travailler à unifier et à améliorer les conditions d'établissement et d'exploitation des chemins de fer en ce qui concerne le trafic international européen. Le comité, présidé par M. Manger, comptera 12 membres. Les trois vice-présidences ont été attribuées à l'Angleterre, à l'Italie et à l'Allemagne. M. Niculle représentera la Suisse au comité. Une commission a été chargée d'examiner le projet de statuts élaboré par le comité de direction.

Tourisme

Tourisme français. Le Conseil supérieur du tourisme s'est réuni le 20 octobre sous la présidence de M. Le Trocquer, ministre des travaux publics. M. Fernand David, sénateur, ancien ministre, président de l'Office national du tourisme, a rappelé les efforts réalisés et les résultats obtenus par l'Office. Le ministre des travaux publics s'est réjoui de ces progrès, notamment en ce qui concerne la propagande à l'étranger. Il a félicité l'Office du bon fonctionnement de ses bureaux hors de France, ainsi que de ses publications de vulgarisation et de renseignements si ap-

préciées des touristes, du commerce, des syndicats d'initiative et de l'industrie hôtelière. M. Hugues Le Roux a exposé l'organisation et les efforts de la Confédération des paysans et affirmé qu'il réclame la protection des paysans et affirmé l'intérêt que porte le Sénat à l'industrie touristique française. M. Dal Diaz a énuméré les résultats obtenus par la Compagnie française du tourisme, dont les bénéfices sont consacrés à la propagande générale ainsi qu'à des subventions à l'Office national du tourisme et aux Fédérations de syndicats d'initiative. M. Defert a indiqué dans quel esprit d'union le Touring Club de France et le Club alpin français ont joint leurs efforts à ceux de l'Office national du tourisme. M. Audigier a remercié l'Office du concours moral et pécuniaire qu'il apporte à l'Union des fédérations de syndicats d'initiative, dont l'action devient de jour en jour plus importante. Enfin l'assemblée a félicité le ministre des travaux publics de l'introduction de wagons-lits de 2me et de 3me classe sur le réseau de l'Etat et a exprimé le vœu que toutes les opérations procèdent à cette amélioration.

Bibliographie

Les classes moyennes et la politique. La Bibliothèque des classes moyennes s'est enrichie d'un nouveau petit volume qu'il eût dit à M. O. Leimgruber, docteur en droit, secrétaire au département fédéral des chemins de fer. L'ouvrage est intitulé: « Les classes moyennes et la politique ». Dans une courte introduction, l'auteur définit la politique et rappelle les grands principes qui doivent diriger toute politique saine. Le travail proprement dit est divisé en deux parties. La première traite du programme politique des classes moyennes, divisé en programme théorique et programme pratique. La seconde expose la manière de réaliser ce programme. Ici nous trouvons de fort intéressantes dissertations sur l'organisation des classes moyennes, sur la propagande par la parole, par la plume et par la presse, sur la représentation des classes moyennes dans les autorités législatives, enfin sur l'activité politique des classes moyennes. Il ne suffit plus aujourd'hui de se plaindre de la dureté des temps et de souffrir sans réagir contre le mal. Il faut imiter les autres classes sociales et jouer des coudes pour se faire une place au soleil. M. le Dr Leimgruber constate que le 25,5 % de tous les habitants de la Suisse exerçant une profession quelconque appartiennent aux arts et métiers et au petit commerce. Ils devraient donc être représentés aux Chambres fédérales par 57 à 58 députés, au lieu d'en avoir une dizaine seulement. La situation est la même au cantonal. En Suisse romande, toute proportion gardée, les classes moyennes devraient avoir 174 députés dans les différents Grands Conseils et 12 à 15 députés aux Chambres fédérales. Ces chiffres parlent un langage bien clair: il est temps que les classes moyennes, sans pour cela négliger leurs efforts sur le terrain économique, étendent leur action sur le terrain politique si elles veulent voir leurs intérêts vixus équitablement sauvegardés. Tous ceux qui s'intéressent à ce grave problème se procureront auprès de l'administration de l'Artisan et commerçant romand » à Fribourg l'instructive brochure de M. le Dr O. Leimgruber.

Rüeggler's Buchhaltung

für Hotels, Pensionen, Restaurants etc. ist **überaus einfach, praktisch und billig**, ein wirkliches Ideal-System mittlerer und kleinerer Betriebe. Prospekte durch E. Rüeggler, Dir. Castell, Zuz.

MELFOR

Fragen Sie Ihre Kollegen

ob sie nicht ausschliesslich oder neben dem gewöhnlichen Weinessig den feinsten und bekömmlichsten Tafelweinessig „Melfor“, der sich im Preise, weil sehr ausgiebig, kaum höher stellt, verwenden. „Melfor“ ist aus aromatischen Kräuteressenzen mit Honigzusatz bereitet. „Melfor“ ist Magenkranken sehr zu empfehlen und der Gesunde liebt „Melfor“ weil er für Säfte, Früchte und Speisen eine pikante aromatische Würze ist. Verlangen Sie gratis Muster und Prospekte.

Schweiz. Speise-Essig-Fabrik „Melfor“ Aarau.

AUTOMOBIL ZU VERKAUFEN

Erstklassiger Benz-Wagen, 6plätzer, 25/55 P.S., sehr bequem und komfortabel eingerichtet, mit sämtlichen Neuerungen (Innenheizung und -beleuchtung, Facumalkumpen), prima Bergsteiger, ist Verhältniss halber **äusserst billig abzugeben**; für Hotel sehr geeignet. Offerten unter Chiffre G. Z. 2714 an die **Schweizer Hotel-Revue, Basel 2.**

ESCHER WYSS & CO

Zürich

Eis-, Kühl- und Gefrieranlagen



LIEBIG FLEISCH-EXTRAKT

IST DIE EINZIGE LÖSUNG DES PROBLEMS: Oekonomisch und dennoch gut kochen!

Das Hilfs- und Sparmittel, das Ihre Speisen verfeinert ohne den Beigeschmack von gewöhnlichen Würzen zu hinterlassen.

Gratis-Muster durch das General-Depot für die Schweiz:
JEAN HAECKY IMPORT A.-G. BASEL



HOTEL

à vendre pour fin de liquidation à Bordighera, près de San Remo, la plus renommée de la Riviera italienne. L'hôtel compte 80 chambres élégamment meublées, un très grand parc, des salons élégants au rez-de-chaussée pour restaurant, ascenseur et toutes les autres commodités modernes, avec une clientèle étrangère choisie. Prix 350,000 francs suisses. — A vendre également un autre Hôtel à Bordighera, plus petit, avec 45 chambres, très grand parc, garage, avec mobilier complètement neuf. Prix 150,000 francs suisses, immeubles non compris. — Pour traiter s'adresser à **M. Ferrero Giovanni, Via Garibaldi No 20, Turin.** 2717

ZU VERKAUFEN: Wegen Auflösung der Gesellschaft wird zu aussergewöhnlich günstigen Bedingungen das altbekannte, in vollem Betriebe stehende

Hotel Bregaglia Promontogno (Bergell)

zum Kaufe ausgeschrieben. Das Haus enthält zirka 60 Betten nebst allem Zubehör, hat grossen Park und Gartenanlagen, 12,000 m² mesend. Zugabe der neuereingerichteten regelmässigen **Auto-Post-Verbindungen** mit St. Moritz, Samedan, und Chiavenna-Cormosio-Malland anderseits ist das Bergell wieder dem früheren lebhaften Touristenverkehr und als Zwischenstation eröffnet. Das Hotel Bregaglia wird samt Mobilien und vollständiger betriebsfähiger Einrichtung **weit unter dem Schatzungspreis** und bei sehr bescheidener Anzahlung, abgegeben. — Jede nähere Auskunft ertheilt auf gefl. Anfragen **Samedan, Oktober 1922.**

Namens des Verwaltungsrates
Der Präsident:
P. 1658 Ch. **J. G. Gleré-Töndury.**

Berücksichtigt die Inserenten der Hotel-Revue

Billards-Besitzer

Wenden Sie sich an Unterzeichneten für die Instandstellung von Billards. Alle Zubehöre. Billige Preise. Prima Referenzen. — Es empfiehlt sich höflich:

Fr. Baeriswyl
Billardier, Schindlerstrasse 20, Zürich 6
Telephon Hottingen 3509

NEUCHÂTEL CHÂTENAY
Fondé 1796
HORS CONCOURS - MEMBRE DU JURY
Blanc - Goutte d'Or - BERNE 1914 - Rouge - Cuve réservée

Stellen-Anzeiger N° 44

Schluss der Inseratenannahme:

Dienstag abend.

Zur gefl. Beachtung. Alle Anfragen und Zuschriften betr. Annoncen im Stellenanzeiger sind ans Zentralbureau in Basel zu richten.

Offene Stellen - Emplois vacants

Für Inserate Mitglieder Nichtmitglieder
bis zu 4 Zeilen Spesen extra Mit Unter-Chiffre
werden berechnet berechnet Adresse Schweiz Ausland
Erstmalige Insertion (bis zu 4 Zeilen) Fr. 3.— Fr. 4.— Fr. 5.— Fr. 6.—
Jede ununterbrochene Wiederholung „ 2.— „ 3.— „ 4.— „ 5.—
Mehrzeilen werden per Insertion mit je 50 Cts. Zuschlag berechnet.
Belegnummern werden nicht versandt.

Gesucht, Hotel mit 80 Betten an bekanntem Winterkurort
südt auf kommende Saison tüchtige, sprachkundige 1. Saal-
tochter, 2 Saalkehrer, englisch sprechender Concierge-
Conducteur, tüchtiger Etageportier, englisch sprechendes,
tüchtiges Zimmermädchen und 1 Küchenmädchen. Chiffre 1655

Hôtelier. Pour Paris on demande hôtelier de métier, travail-
leur, dirigeant comme pour soi, pour réorganiser et diriger
hôtel classe moyenne 60 chambres. On laisserait faire saison d'été.
Entrée références, salaire et détails complets pour gonger temps.
Dupré, 80, Bd Port-Royal, Paris. (1659)

Oberkellner. Gesucht in ein Hotel in grösserer Industrieort
der Ostschweiz durchaus zuverlässigen und sprachkundigen
Oberkellner gesetzten Alters (Vertrauensstelle). Offerten mit
Gehaltsansprüchen erbeten. Chiffre 1656

On demande pour la saison d'hiver à Villars a Ollon: une
Gouvernante d'étage et surveillante d'employés, une
personne sérieuse et énergique, sachant conduire une machine
de chambre; lingère sachant très bien conduire et repasser à la ma-
chine; une repasseuse. Inutile de se présenter sans de sérieuses
références. Envoyer offres avec photo et copies de certificats
case postale 6142, Villars a Ollon (Vaud). (1657)

Serviertochter. Gesucht in der renommierten Hotel in
Winterthur eine einfache, seriöse und gewandte Serviertochter.
Es werden nur gute Referenzen und gute Zeugnisse berücksichtigt.
Französisch erwünscht. Chiffre 1658

Stellengosuche - Demandes de places

Bis zu 4 Zeilen. Jede Mehrzeile 50 Cts. Zuschlag.
Erstmalige Insertion (bis zu 4 Zeilen) Fr. 3.— Fr. 4.—
Jede ununterbrochene Wiederholung „ 2.— „ 3.—
Postmarken werden an Zahlungszustand nicht an-
genommen. — Vorauszahlung erforderlich.
Kostenfreie Einzahlung in der Schweiz an
Postcheckbureau V Konto 85. Ausland per Mandat.
Nachbestellungen ist die Inserat-Chiffre beizufügen.
Belegnummern werden nicht versandt.

Bureau & Réception

Buchhalter-Kassier, tüchtiger, 27 Jahre, mit guter Aus-
landsprache, Erfahrungen in allen Zweigen, kaufmännisch gebil-
det, der deutschen, französischen und spanischen Sprache mächtig,
sucht Saison- oder Jahresstelle. Sehr gute Referenzen. Chiffre 104

Bureau-Stelle. Hoteliers, 18 Jahre, gut präsentierend,
Deutsch, Französisch, ziemlich Italienisch und Englisch, sucht
Stelle als Bureau-Volontär. Hat schon eine Saison im selben
Jahresstelle bevozugt. Chiffre 112

Directeur, hôteleur de carrière, restaurateur-administrateur
avisé, dirigeant hôtel à Evian, désireux entrer en rapport
avec Société, propriétaire ou directeur général, accepterait engage-
ment à l'étranger. Connaissance parfaite des langues française, anglaise,
italienne et espagnole, possession relation de clientèle et les meilleures
références. Chiffre 925

Directrice-Gouvernante générale, 33 Jahre, 4 Sprachen
in Wort und Schrift, gut präsentierend, energisch und sparsam,
in allen Teilen der Hotelbranche durchaus erfahren, sucht ge-
eignet auf beste Zeugnisse, Vertrauensposten. Chiffre 110

Direktion. Schweizer Ehepaar (ohne Kinder), sprachkundige,
erprobte, routinierte Fachleute, mit In- und Auslandspraxis
langjährige Erfahrungen aus leitender Stellung an erklasklissigen
Sommer- und Wintersportplätzen, flotte Korrespondenten in meh-
reren Sprachen, suchen Leitung geeigneten Hauses. In Referenzen
und Zeugnisse. Antritt eventuell sofort. Chiffre 926

Hôtelier, routinierter, sucht Winters-, eventuell Dauerstelle in
irgend welcher Branche. In- oder Ausland. Chiffre 736

Hotel-Sekretär, gesetzten Alters, mit Hotelpraxis, Deutsch,
Französisch und ziemlich Englisch, Buchhaltung, Bilanzen etc.,
sucht gegen bescheidene Ansprüche Stellung. Chiffre 888

Secrétaire, Romand, cherche place dans hôtel lor rang.
Certificats et références de lor ordre de Suisse et de l'étranger.
Chiffre 132

Secrétaire-Volontaire, 23 ans, connaissant tous les travaux
de bureau et service de table, parlant français et allemand,
ayant des notions d'anglais et d'italien, cherche place d'année ou
saison. Chiffre 155

Sekretär, gesetzten Alters, mit Hotelpraxis, Deutsch, Franzö-
sisch und ziemlich Englisch, Buchhaltung etc., sucht Stelle gegen
freie Station. Chiffre 889

Sekretär, 22 Jahre, Deutsch, Französisch, Englisch, Italienisch,
sucht Stelle in Pessantenhôtel. Chiffre 114

Sekretär II., junger, allgemein gebildeter Schweizer, gut prä-
senterend, drei Hauptsprachen, sucht Engagement in Saison-
oder Jahresbetrieb. Erstklassige Referenzen führender Häuser.
Chiffre 102

Sekretärin, tüchtige, selbständige, sucht passende Stelle in
gutes Haus, Kenntnisse der 4 Hauptsprachen. Chiffre 164

Sekretärin, die 4 Hauptsprachen in Wort und Schrift beherr-
schend, in Buchführung, Reception und Maschinenschreiben ge-
wandt, sucht Stellungsstelle. Chiffre 465

Sekretärin-Kassierin, selbständig, bilanzfähig, sprach-
kundig, tüchtig und erfahren in allen Teilen der Hotellerie, best-
empfohlen, sucht Saison- oder Jahresstelle, eventuell auch als Gu-
vernante générale. Chiffre 71

Salle & Restaurant

Buffetdame, tüchtige, seriöse, sucht selbständige Stelle, Bahn-
hübscher bevorzugt. Beste Zeugnisse und Referenzen zu Diensten.
Chiffre 147

Buffetdame, i. Kraft, ganz selbständig, sucht Engagement.
Gefl. Offerten an Postfach 1131, B. C. Thun. (85)

Kellner, junger Schweizer, sucht passendes Engagement für
Saal oder Restaurant. Chiffre 19

Kellnerlehrling. Intelligenter Jüngling, gut präsentierend,
deutsch und französisch sprechend, sucht Lehrstelle als Kellner.
Chiffre 119

Oberkellner, tüchtiger Fachmann, i. Referenzen des In- und
Auslandes, der 4 Hauptsprachen mächtig, sucht Saison- oder
Jahresstelle. Chiffre 60

Obersaaltochter, tüchtig und sprachkundig, sucht Saison- oder
Jahresstelle, event. auch für Restauration. Chiffre 157

Obersaaltochter, vier Hauptsprachen, im Service wie im
Journal bewandert, sucht passende Stelle. Chiffre 138

Restaurantkellner, tüchtiger, deutsch, französisch und etwas
englisch sprechend, den Etageservice kennend, sucht Saison- oder
Jahresstelle. Chiffre 86

Saaltochter sucht per sofort Stelle in besseres Hotel
oder Restaurant. Offerten an K. G. Kugelgasse 12, St. Gallen.
(88)

Saaltochter. Junges Mädchen, deutsch und französisch
sprechend, sucht Stelle als Saaltochter. Chiffre 107

Saaltelle. Junges Mädchen, das zwei Monate im Saalser-
vice tätig war, sucht passende Stelle in Saal. Zeugnis zu Diensten.
Chiffre 108

Saaltochter, junge, tüchtige, deutsch und französisch sprechend,
sucht auf Anfang oder Mitte November Stelle in besseres
Hotel. Zeugnis und Photo zu Diensten. Offerten erbeten an
Knecht, Gästewirtler bei Interlaken. (116)

Saaltochter, jüngere, sucht Stelle in besseres Hotel der West-
schweiz, wo sie die Sprache erlernen könnte. Offerten erbeten
an Louise Wally, Dorf, Rötstein (Rheinthal). (77)

Saaltochter. Wirtstochter, tüchtig, selbständig, sucht Servier-
oder Buffetstelle. Chiffre 169

Saaltochter, deutsch, französisch sprechend, auch im Restau-
rantservice gewandt, sucht für sofort oder später Stelle in
gutes Hotel. Jahresstelle bevorzugt. Chiffre 142

Saaltochter, intelligente, seriöse, 26 Jahre, sucht Stelle. Gute
Zeugnisse zu Diensten. Chiffre 170

Saaltochter, tüchtige, im Service gut bewandert, sucht Stelle
für Winter-Saison. Zeugnisse zu Diensten. Ferida Koch
Happerswil (St. Gallen). (137)

Saaltochter. 25jährige, seriöse Tochter, tüchtig im Saal- und
Restaurantservice, mit guten Vorkenntnissen in der französi-
schen Sprache, sucht Stelle in gutes Passantenhotel, vorzugsweise
Lausanne oder Genf, per 15. November oder 1. Dezember. Sehr
gute Zeugnisse erster Häuser zu Diensten. Eventuell persönliche
Vorstellung. Chiffre 150

Saaltochter. Junge Tochter, die ihre Lehrzeit als Saaltochter
absolviert hat, mit besten Zeugnissen, französisch und deutsch
sprechend, sucht Stelle in besseres Hotel. Chiffre 156

Saaltochter, junge, nette, mit dem Hotelservice bestens ver-
traut, sucht Engagement für kommende Saison in Winterkurort,
eventuell auch in Ten Room. La Zeugnisse und Referenzen zu
Verfügung. Gefl. Offerten an Postfach 4292, Murten. (153)

Serviertochter, tüchtige, im Saal- und Restaurantservice
durchaus bewandert, deutsch, französisch sprechend, sucht Stelle
für sofort. Zeugnisse und Photo zu Diensten. Chiffre 128

Serviertochter, 26 Jahre, tüchtig, englisch, französisch, deutsch
sprechend, mit la. Referenzen sucht Wintersaisonstelle.
Chiffre 124

Serviertochter, seriöse, sucht Stelle in gutes Landhotel oder
Gasthof auf Mitte November oder später. Chiffre 92

Serviertochter. Suche für Tochter, 22 Jahre, flotte Erschei-
nung, perit in Saal- und Restaurantservice, französisch spre-
chend, Engagement in gut frequentiertes Hotel. Zeugnisse und
Referenzen zur Verfügung. Offerten höfl. erbeten unter Chiffre
No 4348 Z an Publicitas, Zurich. (168)

Sommelière, connaissant bien le service et les deux langues,
cherche place dans bon hôtel ou restaurant de la Suisse, certifi-
cés à disposition. Chiffre 142

Volontaire-fille de salle. Jeune fille, 21 ans, Suisse
française, cherche place comme volontaire-fille de salle dans hôtel
lor ordre dans la Suisse romande. S'adresser Marthe Stockli, Aeschel, St.
Nicolas 28. (162)

Cuisine & Office

Casserolier, junger Mann, sucht Stelle, eventuell als anghen-
der Heizer. Zeugnisse zu Diensten. Offerten an Joaëf Bonnet
Wegis. (127)

Chef de cuisine, Suisse, 44 ans, sobre et économe, con-
naissant à fond toutes les parties et ayant travaillé dans
maisons lor ordre en Suisse et étranger, cherche place à l'année
ou saison d'hiver. Livre de suite. Bonnes références et certificats
à disposition. Chiffre 85

Chef de cuisine. Suche für meinen Chef, diplomierter Patissier,
tüchtig und sparsam, prima Zeugnisse, für sofort oder
später passende Stelle. Offerten an Directeur Herzog, Termi di
d'Aurorina (Tessin). (81)

Chef de cuisine, sparsam, erfahren, durchaus solid und zu-
verlässig, patissierkundig, in Referenzen, sucht Winterstelle
in Hotel oder Sanatorium. Gefl. Offerten an Hrn. Gebr. John, Hotel
Spiezhofer, Spiez. (730)

Chef-köchin, junge Schweizerin, sucht Stelle in kleines, gutes
Hotel mit wenig Restauration. Eintritt sofort. Chiffre 133

Chef-Pâtissier, tüchtiger, energischer, auch in der Küche außer-
ausserste bewandert, sucht Winter-Engagement in nur erstes
Haus oder als Chef de cuisine in mittleres Haus I. Ranges. — Erst-
klassige Zeugnisse und Referenzen. Chiffre 80

Economat-Generalgouvernante, 35 Jahre, 4 Sprachen,
mit prima Referenzen, sucht Stelle mit sofortigem Eintritt.
Offerten an Fräulein Bourgoin, Hotel-Bureau, Bern. (167)

Economat-Gouvernante, jüngerer, mit guten Referenzen,
sucht passendes Engagement in Economat, Aide-Gouvernante
oder als Stütze. Eintritt sofort oder für Wintersaison. Chiffre 99

Economat-Küchen-Gouvernante, sprachkundig, tüchtig
und gewandt, sucht Jahres- oder Saisonstelle in grösseren
Haus. Gute Zeugnisse und Referenzen. Chiffre 96

Koch, 27 Jahre, mit guten Zeugnissen, sucht Winter- oder
Jahresstelle. Eintritt nach Uebereinkunft. Chiffre 947

Koch, tüchtiger, 25 Jahre, sucht Saison- oder Jahresstelle. Ein-
tritt nach Belieben. Chiffre 159

Koch, junger, willig und fleissig, sucht Stelle in gutem Hause.
Eintritt nach Uebereinkunft. Zeugnisse zu Diensten. Chiffre 174

Koch, 23 Jahre, sucht Aushilfsstelle nach der deutschen Schweiz
(Basel bevorzugt) bis anfangs Dezember. Chiffre 134

Koch, selbständiger, mit guten Zeugnissen, sucht Stelle. Ein-
tritt nach Wunsch. Offerten an Albert Graf, Seimattstr. 10,
Lucerne. (143)

Köchin sucht Stelle neben Chef oder allein stehend. Zeugnisse
stehen zu Diensten. Chiffre 129

Kochlehrling. Wir suchen für einen 15jährigen, rechtschaffen
Jüngling Kochlehre in Hotel zweiter Klasse. Offerten
an die Berufungsstelle beim Vormundchaftswesen, Flössergasse
15, Zurich. (140)

Kochlehrling. Gesunder, kräftiger Jüngling von 18 Jahren,
deutsch sprechend, sucht Stelle als Kochlehrling in gutem
Hotel der deutschen Schweiz. Offerten an E. Greller, A. Wollmuth-Strasse,
[P. 3491 U] (642)

Kochlehrling. Durcharf treuer, fleissiger Küchenbursche, mit
guten Zeugnissen und genügend Kenntnissen im Französischen,
sucht Stelle, wo er unter günstigen Bedingungen für 1 bis 1 1/2 Jahr
oder 2 bis 3 Saisons als Kochlehrling eintreten könnte. Chiffre 90

Kochlehrestelle sucht Jüngling, Schweizer, 16 Jahre, in gutem
Haus der Deutschschweiz. Spricht Italienisch und etwas fran-
zösisch. Gute Referenzen. Chiffre 110

Kochlehrestelle. Intelligenter, fleissiger Jüngling sucht Koch-
lehrestelle per sofort. Chiffre 145

Kochlehretrichter, mit gutem Zeugnis, sucht Stelle zur weite-
ren Ausbildung. Chiffre 979

Kochvolantier. Junger, ausgetaner Patissier, sucht per sofort
Stelle als Koch-Volantier in besseres Hotel. Bedingungen nach
Uebereinkunft. Chiffre 165

Küchenchef, selbständiger, bestempfohlener, sucht Saison-
oder Jahresstelle. Chiffre 168

Küchenchef, Chefkoch, 33 Jahre, langjähriger Hotelpatissier
und Rätin, bewandert, mit In- und Auslandsreferenzen, sucht
kurze Saisonstelle, empfiehlt sich auch für diverse Extrastellen jeder
Zeit, Hochzeiten, Anlässe etc. Erstklassige Arbeit. Chiffre 94

Küchenchef, 28 Jahre, sucht Jahres- oder Saisonstelle für
sofort. Offerten an H. Bähler, Koch in Wort (b. Bern). (89)

Küchenchef, 30 Jahre, tüchtig und solid, sucht Engagement
in gutem Hause. Eintritt nach Uebereinkunft. Referenzen
zu Diensten. Chiffre 929

Küchenchef. Ich suche für meinen Küchenchef eine Stelle für
Wintersaison in gutes Haus. Gefl. Anfragen an Hotel Sonnen-
berg, Zurich 7. (67)

Office-, Haus- oder Laufbursche, 18 Jahre, bisher in
Hotels tätig, sucht Stelle in der französischen Schweiz, wo er
Gelegenheit findet, die Sprache zu erlernen. Chiffre 172

Patissier, 24 Jahre, sucht Saison- oder Jahresstelle. Referenzen
und Zeugnisse zu Diensten. Chiffre 169

Patissier, 22 1/2 Jahre, tüchtiger, selbständiger, in Dekoration
und Confection bewandert, sucht Saison- oder Jahresstelle. Chiffre 130

AVIS! Die Interessenten am Stellenanzeiger werden hiemit erneut darauf aufmerksam gemacht, dass die uns zugestellten Offerten nur dann zur Weiterbeförderung gelangen, wenn ihnen das entsprechende Briefporto beigelegt wird. Offerten ohne Beilage des Portos zur Weiterleitung bleiben hier liegen!

Die Offerten sollen in einem besondern Umschlag stecken, auf welchem nur die betreffende Chiffre steht und die Briefmarke für die Weitersendung lose aufgeklebt ist. Der äussere Umschlag, mit der Adresse der Expedition, ist ohne Nummer; es können Offerten auf mehrere Inserate darin enthalten sein, natürlich jede in besonderer, verschlossener Enveloppe und mit Portobeilage für die Weiterleitung. Keine Postkarten verwenden.

Wir ersuchen insbesondere das Hotelpersonal, von den vorstehenden Mitteilungen gebührend Kenntnis zu nehmen.

Die Expedition.

Etage & Lingerie

Etagegouvernante. Tüchtige, 4 Hauptsprachen sprechende
Etagegouvernante, event. Gouvernante générale, sucht Stelle
für sofort, Wintersaison. Chiffre 161

Glätterinnen. 2 Bündnerinnen mit guten Zeugnissen suchen
Stelle, eine als Glätterin und eine als Glättergehilfin oder
als Lingère. Offerten an Magdalena Jeger, Rheodenz. (87)

Hand- und Maschinenwäscher und 1. Glätterin,
südt tüchtig, suchen Stelle in gleiche Haus. Offerten an
Fr. Büttcher, Thalweg 13, Lorraine, Bern. (Pe 6488) [636]

Lingère, tüchtige, sucht Saison- oder Jahresstelle. Ansprüche
bescheiden. Prima Referenzen. Offerten unter Chiffre O F
5131 B an Orell Füssli-Annoncen, Bern. [512]

Lingère. Tochter, 23 Jahre, tüchtig im Nähen sowie auch im
Maschinensticken und allen andern in ihr Fach einschlagenden
Arbeiten, sucht Stelle per sofort. Chiffre 144

Lingère-Gouvernante, deutsch und französisch sprechend,
im allen Lingeriearbeiten durchaus bewandert, seit Jahren als
solche tätig, sucht baldiges Engagement. Chiffre 53

Wäscher. Stellen suchen per sofort zwei tüchtige Wäscher,
wenn möglich in gleiche Haus, eventuell der eine auch als
Casserolier. Offerten an Albert Morz, Rohrbühlweg (Kt. Schwyz). (115)

Zimmermädchen, junge Tochter, sucht Stelle in gutes Hotel,
deutsch und französisch sprechend. Zeugnisse und Photo zu
Diensten. Zurich oder Basel bevorzugt. Chiffre 113

Zimmermädchen, tüchtiger, sucht Stelle in gutes Passanten-
Hotel auf Anfang November. Chiffre 141

Zimmermädchen, deutsch und französisch sprechend, sucht
Jahresstelle oder für Wintersaison. Chiffre 132

Berücksichtigt die Inserenten der Hotel-Revue

Bains, Cave & Jardin

Gärtner, selbständig, gesetzten Alters, mit Zentralheizung
gut vertraut, der auch andere Arbeiten übernimmt, sucht
Stelle. Gute Referenzen. Chiffre 149

Loge, Lift & Omnibus

Concierge, Schweizer, 37 Jahre, tüchtig, sprachkundig und
mit besten Zeugnissen, sucht Winterengagement, wenn auch
für kurze Zeit oder zur Aushilfe. Chiffre 36

Concierge. Schweizer, mit guten Zeugnissen, ledig, 45 Jahre,
rüstig, solid und zuverlässig, 3 Hauptsprachen geläufig und
ziemlich Italienisch sprechend, sucht Jahres- oder Saisonstelle.
Chiffre 154

Concierge, eventuell Nachportier, 40 Jahre, 4 Sprachen spre-
chend, mit besten Zeugnissen und Referenzen, sucht Saison-
oder Jahresstelle. Eintritt könnte sofort geschehen. Chiffre 151

Concierge-Conducteur oder Nachportier, 34 Jahre, tüchtig,
sprachkundig und mit besten Zeugnissen, sucht Stelle für
sofort oder Wintersaison. Offerten an Fr. B. postlagernd
Göddau. (148)

Concierge oder Concierge-Conducteur mit la. Refe-
renzen, sucht Engagement. Eintritt nach Uebereinkunft. Chiffre 122

Hausbursche, treuer, arbeitsamer, 20jähriger, sucht einfache
Stelle zu ganz bescheidenen Bedingungen. Offerten an die
Stellenvermittlung der Amtsvormundschaft Zurich, Flössergasse 15.
(139)

Nachportier, 38 Jahre, der 4 Hauptsprachen mächtig, zuver-
lässig, mit erstklassigen Referenzen, sucht Saison- oder Jah-
resstelle. A. M. postlagernd, Genève. (100)

Portier, bestens empfohlen, sucht Stelle für allein oder Etage.
Eintritt nach sofort erfolgen. Zeugnisse und Photographie zu
Diensten. Offerten an Hans Knebel, Matten i/S. (Bern. Oberland). (91)

Portier, jüngerer, solider Mann, sucht per Wintersaison Stelle
für Etagen oder allein in gutem Hause. Chiffre 158

Portier, gesetzten Alters, im Service bewandert, deutsch, eng-
lisch und französisch sprechend, und mit guten Zeugnissen,
sucht Stelle für Wintersaison. Chiffre 135

Portier, 25 Jahre, deutsch, französisch sprechend, sucht Stelle
als Portier-Conducteur oder Etage. Eintritt nach Ueberein-
kunft. Prima Zeugnisse. Chiffre 131

Portier, der 3 Hauptsprachen mächtig, 28 Jahre, sucht Stelle
als Conducteur, für sofort oder Wintersaison. Prima
Zeugnisse und Photo zu Diensten. Offerten: R. O. B. postlagernd,
Bern. Chiffre 125

Portier, Portier-Conducteur oder Liftier, englisch,
französisch, italienisch, spanisch und deutsch sprechend, sucht
Stelle. Zeugnisse sowie Photo zu Diensten. Eintritt Mitte November.
Chiffre 126

Portier, 23 Jahre, deutsch und französisch sprechend, mit lang-
jährigen Zeugnissen, sucht Stelle auf 8. November oder Saison-
stelle. Chiffre 163

Portier, 25 Jahre, arbeitswillig und zuverlässig, sucht Saison-
oder Jahresstelle. Offerten an H. H. postlagernd, Günslingen
(Bern). (170)

Portier, 22jähriger Bursche mit einigen Kenntnissen der fran-
zösischen Sprache, sucht per sofort Stelle als Hotelportier.
Offerten an Aug. Schenk, Oberdorf, Gossau (St. Gallen). (172)

Divers

Bergführer, patentierter, Walliser, 36 Jahre, 4 Sprachen,
sucht Stelle an Winterortplatz als Sportlehrer, Tourenbegleiter,
zur Besorgung des Sportmaterialien, eventuell auch als Portier-Liftier
oder anderes geeignetes Engagement. Chiffre 917

Elektriker-Mechaniker, junger, solider, sucht passende
Saison- oder Jahresstelle, ist auch im Autowesen gut bewan-
dert und besitzt Fahrbewilligung. Prima Zeugnisse. Chiffre 159

Girl, serious, wants situation with English lady or family in
winter station or in the Tessin or Montreux. Please write
under cipher A e 6902 R to Publicitas, Bern. (641)

Gouvernante oder Obersaaltochter, gesetzten Alters,
sprachkundig, tüchtig und gewandt, mit prima Zeugnissen
und Referenzen, sucht Stelle in gutes Haus. Eintritt nach Belieben
oder Wintersaison. Chiffre 946

Heizer-Maschinist, tüchtiger, mit sämtlichen Reparaturen
vertraut, sowie mit Elektrik und Auto, sucht Saison- oder
Jahresstelle. Chiffre 160

Sattler und Tapezierer, selbständiger, sucht Stelle in
Hotel eventuell nur zur Aushilfe. Ist in jeder Branche bewan-
dert. Macht auch Muster und Modelle. Offerten an Arnold Schmid,
Sattler und Tapezierer, Landgarbe, Zollikofen (Bern). (103)

Volontärin, Schweizerin, aus gutem Hause, sucht über die
Wintersaison Stelle. Referenzen zur Verfügung. Chiffre 175

Hotel-Bureau

Markt-gasse 32¹ Bern

Telephon Bollwerk 6010

vermittelt erstklassiges

Hotel-Personal

Keine Plazierungs-Gebühr

Belegnummern an Inserenten im
Stellenanzeiger werden nicht versandt!

Goutés les délicieux Grands Vins

CASTELMELOSE MONOPOLES

Graves — Sauternes — Margaux
Dry Sweet lers crus

Seuls concessionnaires:

Lambert Picard & Co., Lausanne